

*L'Agriculture au service
du développement*

© 2007 The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique
Téléphone : 202-473-1000
Site web : www.worldbank.org
Courriel : feedback@worldbank.org

Tous droits réservés.

1 2 3 4 10 09 08 07

Le présent Abrégé résume le contenu du *Rapport sur le développement dans le monde 2008*. Il a été établi par les services de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale, et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ni des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La publication ou la transmission d'une partie ou de l'intégralité de la présente publication peut constituer une violation de la loi applicable. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par télécopie, au 202-522-2422 ; ou par courriel à l'adresse : pubrights@worldbank.org.

Maquette de couverture : Chris Lester de Rock Creek Strategic Marketing et Bill Pragluski de Critical Stages.

Photocomposition par Precision Graphics.

Photos de couverture prises par des membres des services de la Banque mondiale, dans le sens des aiguilles d'une montre en partant de la photo en haut et à gauche : Thermomètre à lait, Lillian Foo ; Battage du blé, Alexander Rowland ; Vache holstein, Lillian Foo ; Haricots au supermarché, Lillian Foo ; Femme andine et son bébé au marché, Curt Carnemark / Photothèque de la Banque mondiale ; Cotonnier, Arne Hoel.

ISBN : 978-0-8213-7299-9

Table des matières du Rapport sur le développement dans le monde 2008

Première partie

**Quelle contribution l'agriculture peut-elle faire
au développement ?**

Deuxième partie

**Par quels moyens peut-on efficacement mettre
l'agriculture au service du développement ?**

Troisième partie

**Quelle est la meilleure manière d'exécuter les plans
d'action pour mettre l'agriculture au service
du développement ?**

Avant-propos

L'agriculture est un instrument de développement crucial pour la réalisation de l'objectif de développement pour le Millénaire qui consiste à réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de faim chronique. C'est là le message fondamental du *Rapport sur le développement dans le monde* de cette année, le 30^e de la série. Les trois quarts des habitants pauvres des pays en développement vivent dans les espaces ruraux, et la plupart d'entre eux tirent, directement ou indirectement, leur subsistance de l'agriculture. Ce rapport offre aux autorités nationales et à la communauté internationale des directives qui peuvent les aider à concevoir et à exécuter des plans d'action pour mettre l'agriculture au service du développement de manière à avoir un réel effet sur la vie de centaines de millions de ruraux pauvres.

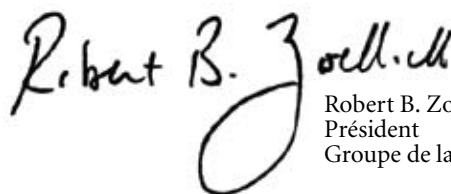
Le Rapport met en relief deux grands défis régionaux. Dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, l'agriculture est un instrument puissant pour entraîner la croissance, surmonter la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire. Il faut que sa productivité augmente pour que d'autres secteurs de l'économie puissent connaître une expansion. Toutefois, pour accélérer cette progression, il est indispensable de réaliser d'importants gains de productivité dans la petite agriculture et aussi de fournir un appui plus efficace aux millions qui survivent en pratiquant une agriculture de subsistance et qui habitent, pour la plupart, dans des régions isolées. L'amélioration des résultats observée ces derniers temps est prometteuse, et le présent Rapport identifie de nombreuses réalisations qui commencent à porter leurs fruits et qui pourraient être reproduites sur une plus grande échelle.

En Asie, pour surmonter la pauvreté qui règne de manière importante, il faudra s'attaquer aux disparités de plus en plus profondes entre les revenus ruraux et les revenus urbains. Les économies asiatiques en rapide expansion continuent de compter plus de 600 millions de ruraux vivant dans l'extrême pauvreté et, malgré un exode rural massif, la pauvreté continuera d'être plus prononcée dans les espaces ruraux que dans les espaces urbains pendant encore plusieurs dizaines d'années. C'est pourquoi le *Rapport sur le développement dans le monde* met l'accent sur les moyens de créer des emplois ruraux en diversifiant l'agriculture pour privilégier des activités à forte intensité de main-d'œuvre et à forte valeur ajoutée poursuivies en association avec un secteur rural non agricole dynamique.

Dans toutes les régions du monde, étant donné les pénuries croissantes de terres et d'eau et les pressions supplémentaires exercées par la mondialisation, l'avenir de l'agriculture est fondamentalement lié à une meilleure gestion des ressources naturelles. Si des incitations adéquates sont offertes et des investissements judicieux réalisés, il sera possible d'alléger l'empreinte environnementale de l'agriculture et d'exploiter les services environnementaux pour protéger les bassins versants et la diversité biologique.

Aujourd'hui, l'expansion rapide des marchés intérieurs et mondiaux, les innovations institutionnelles ayant trait aux marchés, à la finance et aux actions collectives, et les révolutions des technologies biologiques et de l'information sont autant d'opportunités prometteuses de recourir à l'agriculture pour promouvoir le développement. Pour saisir ces opportunités, il faudra toutefois que les pouvoirs politiques mettent résolument en œuvre des réformes pour améliorer la gouvernance dans l'agriculture.

En fin de compte, les résultats dépendront également de la poursuite d'une action concertée de la communauté internationale du développement pour s'attaquer aux défis à venir. Nous devons appliquer des règles du jeu équitables dans le commerce international, produire des biens publics mondiaux, comme les technologies relatives aux denrées alimentaires de base tropicales, aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques, et surmonter les pandémies qui menacent les plantes, les animaux et les êtres humains. Les moyens de subsistance de 900 millions de ruraux, qui méritent également de profiter des avantages d'une mondialisation durable et sans exclus, en sont l'enjeu.



Robert B. Zoellick
Président
Groupe de la Banque mondiale

Remerciements

Ce Rapport a été préparé par une équipe de base dirigée par Derek Byerlee et Alain de Janvry et composée d'Elisabeth Sadoulet, Robert Townsend et Irina Klytchnikova. Les membres de l'équipe ont bénéficié de l'appui de Harold Alderman, Beatriz Avalos-Sartorio, Julio Berdegué, Regina Birner, Lynn Brown, Michael Carter, Luc Christiaensen, Marie-Hélène Collion, Klaus Deininger, Peter Hazell, Karen Macours, Michael Morris, Paula Savanti et Dina Umali-Deininger, qui ont tous rédigé des parties du Rapport. L'équipe a aussi reçu l'appui de Noora Aberman, Jorge Aguero, Shahrooz Badkoubei, Sarah Baird, Leandre Bassole, Benjamin Davis, Nango Dembele, Ashok Gulati, Corinna Hawkes, Tidiane Kinda, Melissa Klink, Alex McCalla, Claudio Montenegro, Stefano Pagiola, Eija Pehu, Catherine Ragasa, Antti Seelaff et John Staatz.

Les travaux se sont déroulés dans le cadre des directives générales formulées par François Bourguignon en collaboration avec le Réseau du développement durable. Le rôle de principal directeur de publication est incombé à Bruce Ross-Larson. De nombreux et précieux conseils ont été donnés par Kym Anderson, Hans Binswanger, Karen Mcconnell Brooks, Mark Cackler, Manuel Chiriboga, Kevin Cleaver, Christopher Delgado, Shantayanan Devarajan, Josue Dione, Gershon Feder, Alan Harold Gelb, Ravi Kanbur, Jeffrey Lewis, Were Omamo, Keijiro Otsuka, Rajul Pandya-Lorch, Prabhu Pingali, Pierre Rondot, Kostas Stamoulis, Erik Thorbecke, C. Peter Timmer, Joachim von Braun, différents membres du personnel du Département de l'agriculture et du développement rural et du Réseau du développement durable de la Banque mondiale, des agents du Centre latino-américain pour le développement rural (RIMISP), et de nombreuses autres personnes que l'équipe remercie sans réserves. Beaucoup d'autres encore, des services de la Banque mondiale et de l'extérieur, ont émis de précieux commentaires et observations. Le Groupe de gestion des données sur le développement a contribué à la préparation de l'Annexe et a été chargé des Grands indicateurs du développement dans le monde.

L'équipe remercie également de leur généreux appui l'Agence canadienne de développement international, l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'Agence suédoise de coopération pour le développement, le Centre de recherches pour le développement international, le Conseil scientifique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, la Direction suisse du développement et de la coopération, le Fonds fiduciaire programmatique multidonneurs, le Fonds international de développement agricole, The Ford Foundation, Global Donor Platform for Rural Development, InWent (Capacity Building International), le ministère britannique du développement international, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère japonais des Finances, le Programme du savoir au service du développement et The William and Flora Hewlett Foundation.

L'équipe a procédé à de très larges consultations. Des réunions et des ateliers régionaux ont été organisés localement ainsi qu'en Allemagne, en Australie, au Canada, en France, en Inde, en Italie, au Japon, au Kenya, au Mali, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni ; le projet de Rapport a aussi fait l'objet de discussions en ligne. L'équipe tient à remercier tous ceux qui ont participé à ces divers ateliers, vidéoconférences et discussions, auxquels ont participé des universitaires, des chercheurs, de hauts fonctionnaires et des agents d'organisations non gouvernementales et d'organisations du secteur privé ainsi que des membres de la société civile.

Rebecca Sugui a fait fonction d'assistante exécutive pour l'équipe, Ofelia Valladolid, d'assistante de programme et Jason Victor et Maria Hazel Macadangdang, d'assistants de l'équipe. Evangeline Santo Domingo a fait fonction d'assistante de gestion des ressources.

Une Africaine, courbée sous le soleil, un enfant sur le dos, sarcle à la houe un champ aride planté de sorgho — tableau éloquent de la pauvreté rurale. Comme les autres membres de sa nombreuse famille et des millions d'êtres humains comme elle, elle ne peut survivre que grâce au maigre produit de ses cultures de subsistance. D'autres pourtant, aussi bien des femmes que des hommes, ont pu s'engager dans des voies différentes pour échapper à la pauvreté. Des petits fermiers sont devenus membres d'associations de producteurs pour vendre les légumes qu'ils produisent dans des champs irrigués à des exportateurs et des supermarchés dans le cadre de contrats d'approvisionnement. D'autres travaillent comme ouvriers agricoles pour de plus gros exploitants qui peuvent obtenir les économies d'échelle nécessaires pour approvisionner les marchés alimentaires modernes. D'autres enfin choisissent de poursuivre une activité économique rurale non agricole, et montent une petite entreprise pour vendre des produits alimentaires transformés.

Les mondes agricoles sont vastes, diversifiés et en rapide évolution mais, lorsque des politiques adaptées sont poursuivies et que des investissements porteurs sont effectués aux niveaux local, national et mondial, l'agriculture peut donner à des centaines de millions de ruraux pauvres de nouveaux moyens d'échapper à la pauvreté. Les voies de sortie qu'elle leur ouvre sont, notamment, la petite agriculture et l'élevage, l'emploi dans la « nouvelle agriculture » de production à forte valeur ajoutée, une entreprise commerciale ou un emploi dans l'économie non agricole qui se développe dans les zones rurales.

Au 21^e siècle, l'agriculture reste un instrument fondamental du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Les trois quarts des habitants pauvres des pays en développement sont des ruraux — 2,1 milliards d'individus ont moins de deux dollars et, dans le cas de 880 millions d'entre eux, moins d'un dollar par jour pour vivre — et la plupart tirent leur subsistance de l'agriculture¹. Étant donné leur situation géographique et leurs domaines de

compétences, il faudra absolument promouvoir l'agriculture pour pouvoir atteindre l'objectif de développement pour le Millénaire qui consiste à réduire de moitié à l'horizon 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté et souffrant de faim chronique ; et poursuivre la lutte contre la pauvreté et la faim pendant encore plusieurs décennies. L'agriculture ne pourra pas à elle seule réduire massivement la pauvreté, mais elle s'est révélée avoir un impact unique en ce domaine. Le dernier Rapport sur le développement dans le monde consacré à l'agriculture remontant à 25 ans, il est temps de redonner à celle-ci une place centrale dans le programme d'action en faveur du développement, compte tenu du contexte extrêmement différent défini par les opportunités et les problèmes apparus depuis lors².

L'activité agricole se déroule dans trois mondes distincts — un monde à vocation agricole, un monde en mutation et un monde urbanisé. Le plan d'action pour mettre l'agriculture au service du développement afin d'instaurer une croissance durable et réduire la pauvreté est différent pour chacun d'entre eux.

Dans les pays à vocation agricole, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'agriculture et les industries connexes sont essentielles à la croissance ainsi qu'à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire des masses. *Pour que l'agriculture puisse entraîner la croissance économique dans les pays à vocation agricole, il faudra que s'opère une révolution au niveau de la productivité des petites exploitations agricoles.* Étant donné le caractère unique de l'agriculture et des institutions des pays d'Afrique subsaharienne, cette révolution sera nécessairement différente de la révolution verte qui s'est produite en Asie. Il reste difficile de déterminer comment la provoquer, après de nombreuses années d'efforts caractérisés par des résultats limités. Toutefois, les conditions ont changé, et il existe de nombreux exemples probants à l'échelle locale ainsi que de nouvelles opportunités qu'il est possible d'exploiter.

Dans les pays en mutation, qui comptent la plupart des pays d'Asie du Sud et d'Asie de l'Est ainsi que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, le rapide accroissement des disparités entre les revenus ruraux et les revenus urbains et la persistance d'une extrême pauvreté rurale sont les principales causes des tensions sociales et politiques. Il n'est pas possible de remédier durablement à ce problème en prenant des mesures de protection agricole qui auraient pour effet d'accroître le prix des aliments (parce qu'un grand nombre des ménages pauvres doivent acheter au moins une partie de leur nourriture) ou en accordant des subventions. *Pour remédier aux disparités de revenus dans les pays en mutation, il faudra poursuivre un plan d'action intégré ouvrant différentes voies de sortie de la pauvreté — le passage à une agriculture à haute valeur ajoutée, la décentralisation d'activités économiques non agricole dans les espaces ruraux, et la fourniture d'une aide pour faciliter la sortie de l'agriculture.* Les responsables de l'action publique devront prendre des initiatives novatrices et faire preuve d'une détermination résolue pour y parvenir. L'enjeu, toutefois, est l'amélioration des conditions de vie de 600 millions de ruraux pauvres à l'échelle mondiale.

Dans les pays urbanisés, parmi lesquels figurent la plupart des pays d'Amérique latine et une grande partie des pays d'Europe et d'Asie centrale, l'agriculture peut contribuer à réduire la pauvreté rurale qui perdure si les petits producteurs fournissent directement les marchés alimentaires modernes, si de bons emplois sont créés dans l'agriculture et l'agroindustrie et si des marchés des services environnementaux se constituent.

Étant donné la pénurie croissante de ressources et l'alourdissement des externalités, le développement de l'agriculture et la protection de l'environnement sont maintenant étroitement liés. *Il est possible de réduire l'importante empreinte écologique de l'agriculture, d'atténuer la vulnérabilité des systèmes agricoles aux changements climatiques et d'exploiter l'agriculture pour produire un plus grand nombre de services environnementaux.* La solution consiste, non pas à ralentir le développement agricole, mais à rechercher des systèmes de production plus viables. Il importe en tout premier lieu d'établir le cadre incitatif requis en renforçant les droits de propriété et en éliminant les subventions qui favorisent la dégradation des ressources naturelles. Il est également impératif de prendre des mesures d'adaptation aux changements climatiques, qui frappent les paysans pauvres le plus durement — et le plus

injustement car ils n'ont guère contribué à les causer.

L'agriculture est donc riche de promesses pour la croissance, la réduction de la pauvreté et la fourniture de services environnementaux mais, pour que ces promesses se concrétisent, la main visible de l'État devra aussi se manifester — pour fournir des biens publics essentiels, améliorer le climat de l'investissement, réglementer la gestion des ressources naturelles et obtenir des résultats sociaux souhaitables. *La poursuite de plans d'action pour mettre l'agriculture au service du développement exige une amélioration de la gouvernance pour l'agriculture aux niveaux local, national et mondial.* L'État devra disposer de capacités supplémentaires pour pouvoir coordonner les actions entre les secteurs et former des partenariats avec des intervenants du secteur privé et de la société civile. Les acteurs mondiaux devront mener à bonne fin un programme complexe d'accords interconnectés et de biens publics mondiaux. Il sera essentiel d'habiliter la société civile, en particulier les associations de producteurs, pour pouvoir améliorer la gouvernance à tous les niveaux.

Le présent *Rapport* examine trois grandes questions :

- Quelle contribution au développement l'agriculture peut-elle avoir ? L'agriculture a servi de fondation à la croissance et a permis de faire reculer la pauvreté dans de nombreux pays ; mais ils seraient encore plus nombreux à en profiter si les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds, qui pendant longtemps ont fait peu de cas de ce secteur, remédiaient à leur sous-investissement ou à leurs investissements injustifiés dans l'agriculture.
- Par quels moyens peut-on efficacement mettre l'agriculture au service du développement ? La priorité doit être donnée à l'accroissement des actifs des ménages pauvres, de la productivité des petits producteurs — et de l'agriculture en général — et à la création d'opportunités dans le cadre de l'économie rurale non agricole que les ruraux pauvres peuvent saisir.
- Quelle est la meilleure manière d'exécuter les plans d'action pour mettre l'agriculture au service du développement ? Il faut concevoir les mesures et mettre en place les processus de décision les mieux adaptés aux conditions économiques et sociales de chaque pays, mobiliser l'appui politique, et améliorer la gouvernance dans l'agriculture.

L'agriculture présente des caractéristiques qui en font un instrument unique du développement

Le secteur agricole peut, conjointement à d'autres secteurs, accélérer la croissance, réduire la pauvreté et préserver durablement l'environnement. Dans le présent *Rapport*, l'agriculture s'entend des cultures, de l'élevage, de l'agroforesterie et de l'aquaculture. Elle ne couvre ni la foresterie ni les pêches de capture commerciales car les analyses qui doivent être réalisées dans ces deux domaines sont extrêmement différentes. Les interactions entre l'agriculture et la foresterie sont toutefois prises en compte dans l'examen du déboisement, des changements climatiques et des services environnementaux.

L'agriculture contribue au développement de bien des manières. L'agriculture contribue au développement en tant qu'activité économique, en tant que moyen de subsistance et en tant que source de services environnementaux ; elle est donc un unique instrument du développement.

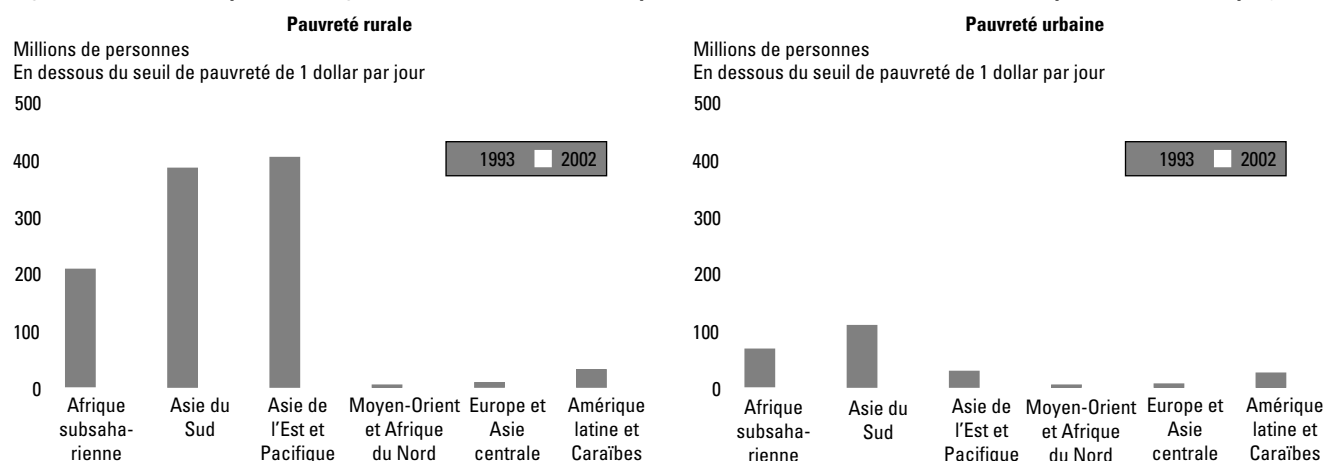
- **L'agriculture en tant qu'activité économique.** L'agriculture peut alimenter la croissance de l'économie nationale, offrir des opportunités d'investissement au secteur privé et être le principal moteur des industries apparentées et de l'économie rurale non agricole. Les deux tiers de la valeur ajoutée agricole dans le monde émanent des pays en développement. Dans les pays à vocation agricole, l'agriculture

contribue pour 29 %, en moyenne, au produit intérieur brut (PIB) et emploie 65 % de la population active. Les industries et les services associés à l'agriculture dans les chaînes de valeur contribuent souvent pour plus de 30 % au PIB dans les pays en mutation et les pays urbanisés.

La production agricole est importante pour la sécurité alimentaire car elle est une source de revenus pour la majorité des ruraux pauvres. Elle revêt une importance particulièrement cruciale dans une douzaine de pays d'Afrique subsaharienne qui comptent conjointement environ 200 millions d'habitants, ont des niveaux de production intérieure extrêmement variables, n'ont guère de débouchés extérieurs pour leurs cultures de base, et ne peuvent importer que dans une mesure limitée pour satisfaire à leurs besoins alimentaires par suite de l'insuffisance de leurs ressources en devises. Ces pays sont exposés à des urgences alimentaires répétées et aux incertitudes qui caractérisent l'aide alimentaire ; il est donc essentiel, dans leur cas, d'accroître et de stabiliser leur production intérieure pour assurer leur sécurité alimentaire.

- **L'agriculture en tant que moyen de subsistance.** Selon les estimations, l'agriculture offre un moyen de subsistance à 86 % des populations rurales. Elle emploie 1,3 milliard de petits paysans et de ruraux sans terres, elle assure une « protection sociale financée par la ferme » lorsque des chocs se produisent dans les espaces urbains, et elle est la fondation de communautés rurales viables. Sur les 5,5 milliards d'habitants du monde en développement, 3 milliards, soit près de la moitié de l'humanité, vivent dans des

Figure 1 Le nombre de pauvres a augmenté en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne entre 1993 et 2002 (seuil de pauvreté de 1 dollar par jour)



Source : Ravallion, Chen et Sangraula 2007

espaces ruraux ; selon les estimations, 2,5 milliards de ces derniers sont membres de ménages exerçant des activités agricoles et 1,5 milliard appartiennent à des ménages de petits exploitants³.

La baisse récente du taux de pauvreté (mesuré au seuil de un dollar par jour) dans les pays en développement — qui est tombé de 28 % en 1993 à 22 % en 2002 — tient essentiellement au recul de la pauvreté rurale (qui a baissé de 37 à 29 %), le taux de pauvreté urbain restant pratiquement constant (13 %). Le recul de la pauvreté rurale s'explique, pour plus de 80 %, par l'amélioration des conditions dans les espaces ruraux et non pas par l'exode des pauvres vers les villes. Il s'ensuit que, contrairement à l'opinion répandue, la migration vers les villes n'a pas été le principal instrument de la réduction de la pauvreté rurale (et mondiale).

Toutefois, la forte diminution du nombre de ruraux pauvres (qui est tombé de 1 036 millions en 1993 à 883 millions en 2003) ne s'est opérée que dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique (figure 1, page 3). Le nombre de ruraux pauvres a continué d'augmenter en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne où il restera probablement supérieur au nombre de pauvres dans les espaces urbains jusqu'en 2040. Dans ces régions, il importe donc en priorité de mobiliser l'agriculture pour promouvoir la réduction de la pauvreté.

- **L'agriculture en tant que source de services environnementaux.** Parce qu'elle utilise (souvent abusivement) des ressources naturelles, l'agriculture peut avoir des résultats environnementaux bons et mauvais. Elle est de loin le plus gros utilisateur d'eau et contribue aux pénuries. Elle est l'une des principales causes de l'épuisement des eaux souterraines, de la pollution agrochimique, de l'appauvrissement des sols et des changements climatiques à l'échelle mondiale puisque jusqu'à 30 % des émissions de gaz à effet de serre lui sont imputables. Mais elle est aussi l'une des principales sources de services environnementaux — fixation de carbone, gestion des bassins versants et préservation de la biodiversité — qui, pour la plupart ne sont pas appréciés à leur juste valeur et ne sont pas rémunérés. Étant donné les pénuries croissantes de ressources, les changements climatiques et le souci des coûts environnementaux, il n'est pas possible de continuer d'utiliser les ressources naturelles dans le cadre des activités agricoles comme elles l'ont été jusqu'à maintenant. Il est impératif de

réduire la vulnérabilité aux changements climatiques des systèmes agricoles des populations rurales pauvres. La gestion des interrelations entre l'agriculture, la protection des ressources naturelles et l'environnement doit faire partie intégrante de l'action menée pour mettre l'agriculture au service du développement.

Les contributions de l'agriculture ne sont pas les mêmes dans les trois mondes ruraux. La manière dont l'agriculture favorise le développement diffère d'un pays à un autre selon la façon dont chaque pays l'utilise pour alimenter la croissance et réduire la pauvreté. Le classement des pays dans des catégories définies par la part de leur croissance globale imputable à l'agriculture au cours des 15 dernières années et la proportion de leur population pauvre totale (par référence à un seuil de pauvreté de deux dollars par jour) vivant dans des espaces ruraux permet de mettre en évidence la contribution de l'agriculture à la croissance et à la réduction de la pauvreté (figure 2, page 5). Considérés sous cet angle, les pays forment trois catégories — trois mondes ruraux distincts (tableau 1, page 5) :

- **Les pays à vocation agricole** — l'agriculture est le principal moteur de la croissance : elle est responsable d'en moyenne 32 % de la croissance du PIB — essentiellement parce qu'elle produit une large part du PIB — et la majeure partie des pauvres (70 %) vivent dans les espaces ruraux. Ce groupe de pays compte 417 millions de ruraux, essentiellement dans les pays d'Afrique subsaharienne. La proportion de la population rurale subsaharienne vivant dans des pays à vocation agricole est de 82 %.
- **Les pays en mutation** — l'agriculture n'est plus un facteur primordial de la croissance économique et contribue en moyenne pour seulement 7 % à l'augmentation du PIB ; la pauvreté continue toutefois d'être un phénomène essentiellement rural (82 % du nombre total de pauvres sont des ruraux). Cette catégorie de pays, dont la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc et la Roumanie sont des exemples représentatifs, compte plus de 2,2 milliards de ruraux. La proportion de la population rurale vivant dans des pays en mutation est de 98 % pour la région de l'Asie du Sud, de 96 % pour l'Asie de l'Est et le Pacifique et de 92 % pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.
- **Les pays urbanisés** — la contribution directe de l'agriculture à la croissance économique est encore plus réduite (5 % de

Figure 2. La contribution de l'agriculture à la croissance et la proportion de ruraux dans la population pauvre définissent trois catégories de pays : les pays à vocation agricole, les pays en mutation et les pays urbanisés

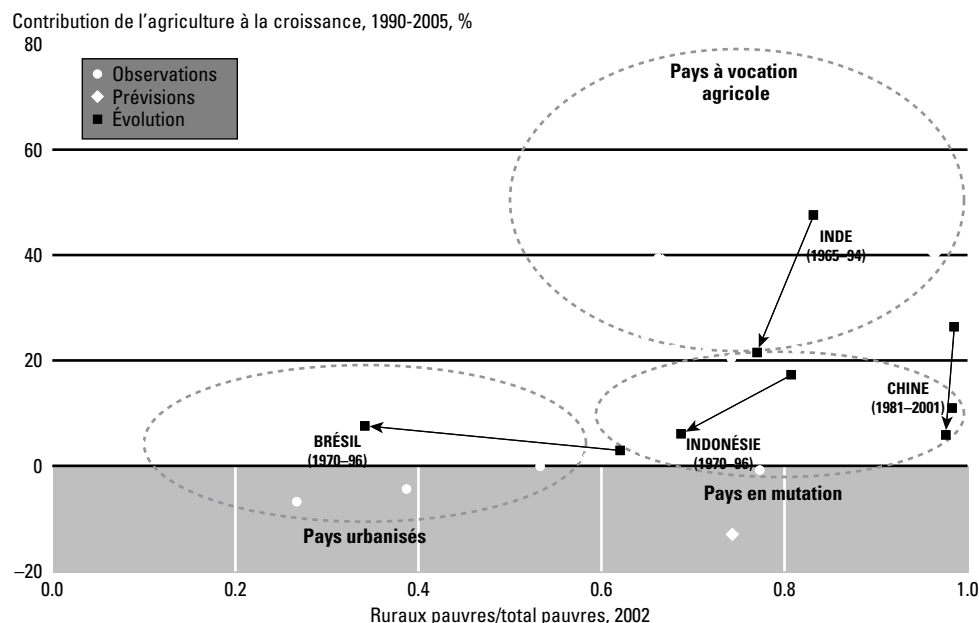


Tableau 1 Caractéristiques des trois catégories de pays, 2005

	Pays à vocation agricole	Pays en mutation	Pays urbanisés
Population rurale (millions), 2005	417	2 220	255
Proportion de ruraux dans la population (%), 2005	68	63	26
PIB par habitant (USD 2000), 2005	379	1 068	3 489
Contribution de l'agriculture au PIB (%), 2005	29	13	6
Taux de croissance annuel du PIB agricole, 1993-2005 (%)	4,0	2,9	2,2
Taux de croissance annuel du PIB non agricole, 1993-2005 (%)	3,5	7,0	2,7
Nombre de ruraux pauvres (millions), 2002	170	583	32
Taux de pauvreté rurale, 2002 (%)	51	28	13

Source : Ravallion, Chen et Sangraula 2007 ; Banque mondiale 2006y
Note : le seuil de pauvreté retenu est 1,08 dollar par jour en dollars PPA de 1993.

l'augmentation du PIB, en moyenne) et la pauvreté est essentiellement un phénomène urbain. Les espaces ruraux comptent néanmoins encore 45 % de la population pauvre et l'agroindustrie et l'industrie et les services alimentaires peuvent générer jusqu'à un tiers du PIB. Cette catégorie de pays, où vivent 255 millions de ruraux, regroupe la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et un grand nombre des pays d'Europe et d'Asie centrale. La proportion de la population rurale de ces régions vivant dans des pays urbanisés est de 88 %.

Les pays suivent des trajectoires qui peuvent les faire passer d'une catégorie à une

autre. L'évolution de la Chine et de l'Inde au cours des 20 dernières années a eu pour effet de les faire passer de la catégorie des pays à vocation agricole à celle des pays en mutation, tandis que l'Indonésie s'est rapprochée du groupe des pays urbanisés (figure 2). Il existe par ailleurs de fortes disparités géographiques à l'intérieur des frontières d'un même pays : par exemple, de nombreux pays en mutation et urbanisés ont des régions à vocation agricole (comme le Bihar en Inde et le Chiapas au Mexique).

Lorsque les régions des différents pays sont classées en fonction de leur potentiel agricole et de leur accès au marché, il s'avère que 61 % des ruraux des pays en développement vivent dans des zones favorisées — c'est-à-dire

irriguées, humides ou semi-humides, peu exposées au stress hydrique et offrant des conditions d'accès aux marchés moyennes à satisfaisantes (ces régions sont situées à moins de cinq heures de trajet d'un bourg de 5 000 habitants ou plus). Toutefois, les deux tiers des populations rurales d'Afrique subsaharienne vivent dans des zones défavorisées, c'est-à-dire arides ou semi-arides d'où il est difficile de se rendre à un marché. Dans cinq pays pour lesquels des cartes de la pauvreté détaillées ont été établies, le taux de pauvreté est plus élevé dans les zones défavorisées, mais la plupart des pauvres vivent dans des zones où les conditions sont favorables. Il s'ensuit que, pour réduire la pauvreté par le biais de l'agriculture, il faut non seulement investir dans des zones défavorisées pour lutter contre l'extrême pauvreté, mais aussi cibler les nombreux ruraux pauvres vivant dans les régions favorables.

Le monde rural est un monde hétérogène. L'hétérogénéité économique et sociale est une caractéristique fondamentale des espaces ruraux. Les gros exploitants agricoles coexistent avec les petits paysans. Ces derniers forment également des groupes très divers. Certains pratiquent une agriculture commerciale, vendent leur surplus sur les marchés alimentaires et profitent de l'expansion des marchés des produits à forte valeur ajoutée de la nouvelle agriculture. Beaucoup d'autres, en revanche, pratiquent une agriculture de subsistance, essentiellement parce qu'ils n'ont que peu d'actifs et opèrent dans des conditions difficiles. Étant donné qu'ils consomment la plus grande partie des denrées alimentaires qu'ils produisent, ils sont, sur le marché, acheteurs de produits alimentaires et vendeurs de main-d'œuvre. La répartition des ruraux entre ces différentes catégories est fonction, non seulement de leurs actifs, mais aussi de leur genre, de leur ethnie et de leur statut social car ces différents facteurs définissent la mesure dans laquelle ils peuvent obtenir les mêmes actifs et les mêmes ressources afin de saisir les opportunités qui se présentent.

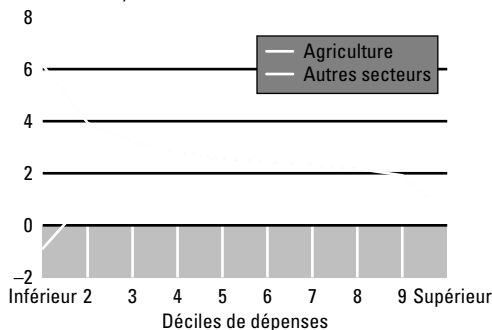
L'hétérogénéité caractérise également le marché du travail dans les espaces ruraux car, si la plupart des emplois agricoles exigent peu de qualifications et sont faiblement rémunérés, un petit nombre d'emplois font appel à des qualifications poussées et offrent une porte de sortie de la pauvreté. Elle caractérise l'économie rurale non agricole où il existe aussi bien des emplois salariés ou pour compte propre ayant un faible taux de productivité que des emplois dans des entreprises dynamiques. Et elle caractérise les résultats des migrations qui permettent à certains ruraux pauvres de sortir de la pauvreté mais en condamnent

d'autres à continuer de vivre dans la pauvreté dans des taudis urbains.

Cette hétérogénéité généralisée de l'agriculture et de la société rurale a de profondes répercussions sur l'action que peuvent mener les pouvoirs publics pour mettre l'agriculture au service du développement. Peu de réformes pourront être réalisées sans faire des perdants en même temps que des gagnants. Une politique de libéralisation du commerce ayant pour effet d'accroître le prix des denrées alimentaires pénalise les acheteurs nets (qui constituent le groupe de ruraux pauvres le plus important dans des pays comme la Bolivie et le Bangladesh) et profite aux vendeurs nets (le groupe de ruraux pauvres le plus important au Cambodge et au Viet Nam). Il importe de différencier les mesures prises en fonction du statut et des conditions de vie des ménages, en tenant particulièrement compte des normes qui régissent les relations entre les hommes et les femmes. Cette différenciation aura pour objet non pas nécessairement de favoriser un groupe plutôt qu'un autre mais de servir tous les ménages plus efficacement par rapport aux coûts, en adaptant les mesures sur la base de leurs conditions de vie et de leurs besoins, en particulier pour les groupes de population les plus pauvres. L'un des problèmes les plus difficiles auxquels sont confrontés les pays pauvres qui ont des ressources très insuffisantes consiste à trouver un juste équilibre entre les mesures visant les sous-secteurs, les régions et les ménages bénéficiant de conditions favorables et ceux qui sont défavorisés.

Figure 3 La croissance du PIB imputable à l'agriculture profite nettement plus à la moitié la plus pauvre de la population

Augmentation des dépenses induites par un accroissement de 1 % du PIB, %



Source : Ligon et Sadoulet 2007

Note : Graphique établi sur la base des données collectées sur 42 pays pour la période 1981-2003. Les gains affichés sont significativement différents pour les cinq déciles inférieurs.

L'agriculture a largement prouvé qu'elle pouvait contribuer au développement

L'agriculture a une capacité de réduction de la pauvreté particulière. La croissance agricole a un impact spécial sur la réduction de la pauvreté dans toutes les catégories de pays. Les estimations effectuées à partir d'un échantillon de pays montrent que la croissance du PIB due à l'agriculture contribue au moins deux fois plus à réduire la pauvreté que la croissance du PIB due au secteur non agricole (figure 3, page 6). En Chine, la croissance globale générée par l'agriculture a contribué, selon les estimations, 3,5 fois plus à réduire la pauvreté que la croissance due aux autres secteurs — et 2,7 plus en Amérique latine. Une rapide croissance agricole — en Inde par suite d'innovations technologiques (diffusion de variétés à haut rendement) et en Chine par suite d'innovations institutionnelles (système de responsabilisation des ménages et libéralisation des marchés) — s'est accompagnée d'un important recul de la pauvreté rurale. Récemment, au Ghana, la forte réduction de la pauvreté, induite en partie par la croissance du secteur agricole, a été en grande partie enregistrée au niveau des ménages ruraux.

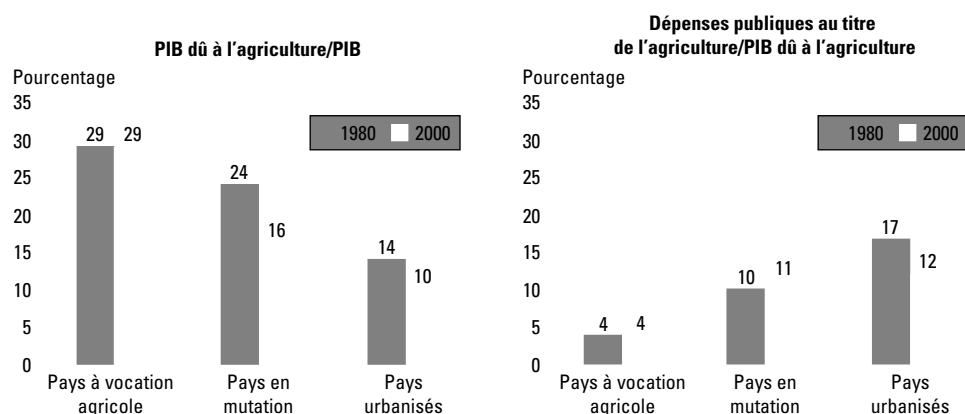
Le secteur agricole peut entraîner la croissance globale dans les pays à vocation agricole. L'agriculture a amplement prouvé qu'elle pouvait contribuer à réduire la pauvreté. Mais, le secteur peut-il aussi être l'assise d'une stratégie de croissance pour les pays à vocation agricole ? Outre l'ampleur même de ce secteur, deux arguments peuvent être invoqués dans le cas des pays d'Afrique subsaharienne appartenant à cette catégorie à l'appui d'une réponse affirmative.

Premièrement, dans beaucoup de ces pays, les denrées alimentaires ne sont pas parfaitement échangeables en raison du niveau élevé des coûts de transaction et de la prédominance de denrées de base qui ne font l'objet que d'échanges internationaux limités, comme les racines et tubercules et les céréales locales. Un grand nombre de pays doivent donc produire eux-mêmes les aliments qu'ils consomment. La productivité agricole détermine le prix des denrées alimentaires qui, à son tour, détermine les coûts salariaux et la compétitivité des secteurs exportateurs. La productivité des cultures de base est donc un facteur déterminant de la croissance.

Deuxièmement, l'avantage comparatif des sous-secteurs exportateurs continuera d'être imputable aux activités primaires (agriculture et industries extractives) et à l'industrie de transformation des produits agricoles pendant de nombreuses années en raison de la dotation en ressources et d'un climat de l'investissement difficile pour les industries manufacturières. La plupart des économies sont tributaires d'un portefeuille diversifié d'exportations de produits primaires non transformés et transformés (y compris le tourisme) pour se procurer des devises. La croissance des sous-secteurs agricoles non exportateurs et exportateurs induit également une forte croissance dans d'autres secteurs de l'économie par le biais d'effets multiplicateurs.

C'est pourquoi, pendant encore de nombreuses années, la stratégie de croissance de la plupart des économies à vocation agricole devra reposer sur les avancées réalisées dans l'agriculture. Il existe d'innombrables exemples du rôle joué par l'agriculture en tant que fondation de la croissance au début du processus de développement. La croissance agricole a été le précurseur des révolutions

Figure 4 Le montant des dépenses publiques au titre de l'agriculture est plus faible mais la contribution de l'agriculture aux PIB est plus élevée dans les pays à vocation agricole que dans les autres groupes de pays



Source : Fan, à paraître

industrielles qui se sont propagées dans les régions du monde à climat tempéré en partant de l'Angleterre vers le milieu du XVIII^e siècle pour atteindre le Japon vers la fin du XIX^e siècle. Plus récemment, la rapide croissance agricole observée en Chine, en Inde et au Viet Nam a été le précurseur de l'essor du secteur industriel. La contribution spéciale de l'agriculture au démarrage de la croissance est donc tout aussi bien établie que sa contribution à la réduction de la pauvreté.

L'agriculture n'a, cependant, été mise au service du développement que dans une mesure très réduite. Malgré les accomplissements précédents, de nombreuses opportunités de mettre l'agriculture au service du développement n'ont pas été saisies. Beaucoup de pays à vocation agricole continuent d'afficher une croissance agricole par habitant anémique et de faibles transformations structurelles (définies par une baisse de la contribution de l'agriculture au PIB et une augmentation de la contribution de l'industrie et des services parallèlement à la hausse du PIB par habitant). Il en va de même pour de vastes régions de pays des autres catégories. La rapide expansion démographique, la réduction des superficies des fermes, la fertilité décroissante des sols et les occasions manquées de diversifier les sources de revenus et de migrer sont lourdes de conséquences car la capacité de

l'agriculture à promouvoir le développement reste inexploitée. Cette situation résulte de la poursuite de politiques qui ont pour effet d'imposer de manière excessive l'agriculture et de sous-investir dans cette dernière, et de la domination de l'économie politique par les intérêts urbains. Contrairement à la situation dans laquelle se trouvaient les pays en mutation lorsqu'une part importante de leur PIB provenait encore de l'agriculture, la part des dépenses publiques consacrée à l'agriculture est très faible par rapport à la contribution de ce secteur au PIB (4 % dans les pays à vocation agricole en 2004 contre 10 % dans les pays en mutation en 1980, voir figure 4, page 7). Sous l'effet des pressions engendrées par des crises alimentaires répétées, les bailleurs de fonds et les pouvoirs publics donnent la priorité, dans leurs budgets, à la fourniture directe de produits alimentaires au détriment d'investissements sources de croissance et d'interventions permettant d'assurer la sécurité alimentaire par le biais d'une augmentation des revenus. Lorsque les femmes constituent la majorité des petits fermiers, le fait qu'elles ne réalisent pas pleinement leur potentiel dans le domaine agricole contribue à la lenteur de la croissance et à l'insécurité alimentaire.

Ce n'est pas uniquement dans les pays à vocation agricole que l'agriculture n'est pas suffisamment mise au service du développement. Dans les pays en mutation dont les secteurs non agricoles connaissent une rapide croissance, le redéploiement de la population active en dehors de l'agriculture s'effectue généralement avec un certain retard : de nombreux pauvres continuent de vivre dans les espaces ruraux et les disparités entre les revenus ruraux et urbains s'accroissent. La population agricole demande à bénéficier de subventions et d'une protection. Les pouvoirs publics sont alors confrontés à un dilemme parce que l'état des finances publiques ne leur permet pas d'effectuer durablement des transferts suffisamment importants pour réduire les disparités entre les revenus et les populations urbaines veulent que les prix alimentaires soient maintenus bas⁴. Le coût d'opportunité des subventions (qui sont trois fois plus élevées que les investissements publics dans l'agriculture en Inde) revêt la forme d'une diminution des biens publics axés sur la croissance et les services sociaux dans les espaces ruraux. Toute stratégie doit donc faire une place au relèvement des niveaux de revenu dans l'agriculture et dans le secteur rural non agricole.

De nouvelles opportunités surgissent. Le monde de l'agriculture s'est radicalement

La production agricole a permis, dans l'ensemble, de satisfaire la demande effective mondiale de denrées alimentaires. Toutefois plus de 800 millions de personnes continuent de souffrir d'insécurité alimentaire, et l'agriculture a une énorme empreinte environnementale. L'avenir est de plus en plus incertain.

Selon certains modèles, la tendance longue à la baisse des cours des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux pourrait s'inverser et, partant, accroître les incertitudes relatives à la sécurité alimentaire mondiale. Les changements climatiques, les dégradations environnementales, l'intensification de la concurrence pour les terres et pour l'eau, le renchérissement de l'énergie, et les doutes pesant sur les taux d'adoption futurs de nouvelles technologies posent des risques et des défis considérables qui rendent difficile l'établissement de prévisions.

Pour répondre à la demande indiquée par les projections, la production céréalière devra s'accroître de près de 50 % et la

production de viande de 85 % entre 2000 et 2030. Par ailleurs, la demande croissante de matières de base pour la production de biocarburants a déjà entraîné une forte hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires.

Pour gérer la réponse globale de l'agriculture à l'augmentation de la demande, il faudra adapter les politiques, réaliser des investissements de longue durée et ne pas se cantonner aux pratiques actuelles. Il est particulièrement urgent d'accroître considérablement les investissements en Afrique subsaharienne, dont les importations alimentaires devraient doubler d'ici 2030 si l'on maintient les pratiques actuelles et où les changements climatiques devraient avoir un fort impact alors que la région n'a que des capacités limitées pour y faire face et que les progrès accomplis pour améliorer les disponibilités alimentaires par habitant restent lents.

Source : Rosegrant et al. 2007.

transformé depuis le *Rapport sur le développement dans le monde 1982* qui était consacré à l'agriculture. Celle-ci prend place désormais dans un contexte défini par de nouveaux marchés dynamiques, des innovations technologiques et institutionnelles de grande envergure, et des rôles différents pour l'État, le secteur privé et la société civile. La nouvelle agriculture émergente est pilotée par des entrepreneurs privés opérant dans le cadre de vastes chaînes de valeur qui relient les producteurs aux consommateurs et auxquelles participent de nombreux petits producteurs entreprenants avec l'appui des organisations dont ils sont membres. L'agriculture axée sur les cultures de base et les produits d'exportation traditionnels trouve également de nouveaux débouchés car elle se différencie de plus en plus pour répondre à l'évolution de la demande des consommateurs et aux nouvelles utilisations de ses produits (par exemple dans la production de biocarburants) et car elle profite de l'intégration des marchés régionaux. Toutefois, le contexte de l'activité agricole est extrêmement incertain et se prête mal à l'établissement de prévisions ; il importe donc de gérer les disponibilités alimentaires mondiales avec prudence (encadré 1, page 8).

La conception qui se dessine d'une agriculture au service du développement redéfinit les rôles des producteurs, du secteur privé et de l'État. Dans cette conception, la production est essentiellement le fait de petits fermiers qui, souvent, restent les producteurs les plus efficaces en particulier lorsqu'ils bénéficient d'un appui de l'organisation à laquelle ils appartiennent. Toutefois, lorsque ces dernières ne peuvent pas réaliser des économies d'échelle au niveau de la production et de la commercialisation, le meilleur mode de production peut être celui d'une exploitation agricole commerciale à forte intensité de main-d'œuvre et, dans ce cas, un marché du travail efficace et équitable est le principal instrument de la réduction de la pauvreté rurale. Le secteur privé pilote l'organisation de chaînes de valeur qui mettent le marché à la portée des petits agriculteurs et des fermes commerciales. L'État — qui a de nouvelles capacités et formes de gouvernance — remédie aux échecs du marché, réglemente la concurrence et participe de manière stratégique à des partenariats public-privé pour promouvoir la compétitivité du secteur des agroindustries et favoriser une plus grande inclusion des petits fermiers et des ouvriers agricoles. Dans cette nouvelle conception, l'agriculture joue un rôle de premier plan dans le programme d'action pour le développement.

L'agriculture peut être la principale source de croissance dans les pays à vocation agricole et elle peut faire reculer la pauvreté et améliorer l'environnement dans les trois catégories de pays, bien que de manières différentes. Il faut, pour parvenir à ce résultat, améliorer les actifs dont disposent les ruraux pauvres, accroître la compétitivité et la viabilité des petits producteurs, diversifier les sources de revenus en favorisant les emplois qui peuvent être obtenus sur le marché du travail et les activités économiques rurales non agricoles, et faciliter la réussite de ceux qui sortent du secteur agricole.

Élargissement de l'accès à des actifs

Les actifs des ménages sont d'importants déterminants de l'aptitude de ces derniers à opérer sur les marchés agricoles, à gagner leur vie dans le cadre d'une agriculture de subsistance, à soutenir la concurrence en tant qu'entrepreneurs dans le cadre de l'économie rurale non agricole, et à trouver un emploi qualifié. La terre, l'eau et le capital humain sont trois actifs fondamentaux. Toutefois, les actifs des populations rurales pauvres sont souvent amputés par la croissance démographique, la dégradation de l'environnement, les expropriations par des intérêts dominants et les distorsions sociales engendrées par les politiques et l'allocation des biens publics.

L'insuffisance des actifs n'est nulle part ailleurs dans le monde plus notable qu'en Afrique subsaharienne où, dans un grand nombre des régions affichant les plus fortes densités de population, les fermes sont déjà trop petites pour être viables et continuent de diminuer en superficie, les sols sont gravement dégradés, les investissements dans l'irrigation sont négligeables et le mauvais état de santé et le faible niveau d'instruction de la population limitent la productivité et l'accès à de meilleures options. La pression démographique conjuguée à la réduction de la superficie des fermes et les pénuries d'eau sont également de graves problèmes dans de nombreuses régions d'Asie. Pour renforcer les actifs, il faudra que d'importants investissements publics soient consacrés à l'irrigation, à la santé et à l'éducation. Dans d'autres cas, il s'agira plus de promouvoir le développement institutionnel, notamment pour renforcer la sécurité des droits de propriété et la qualité de l'administration foncière. Il est possible qu'il faille aussi, pour accroître les actifs, adopter des mesures antidiscriminatoires pour égaliser les chances offertes aux groupes défavorisés ou exclus, par exemple les femmes et les minorités ethniques.

La terre. Les marchés fonciers, en particulier les marchés des baux, peuvent accroître la productivité, aider les ménages à diversifier leurs sources de revenus, et faciliter leur sortie de l'agriculture. Pour assurer le transfert des terres aux utilisateurs les plus productifs et pour faciliter la participation à des activités rurales non agricoles ainsi que la sortie de l'agriculture lorsque les agriculteurs deviennent trop âgés ou dans le contexte de la diversification des économies rurales et de l'accélération des courants de migration, il est important qu'il existe des marchés fonciers fonctionnant de manière harmonieuse. Toutefois, dans de nombreux pays, le caractère flou des droits de propriété, le non-respect des contrats et les restrictions juridiques nuisent à la performance de ces marchés et l'on peut observer de graves inefficacités au niveau de la réallocation des terres et de la main-d'œuvre ainsi qu'un renforcement des inégalités actuelles dans l'accès aux terres. Il importe de mettre en place des filets de protection et d'offrir un accès au crédit pour réduire le plus possible les ventes de terre en catastrophe lorsque les fermiers sont exposés à des chocs.

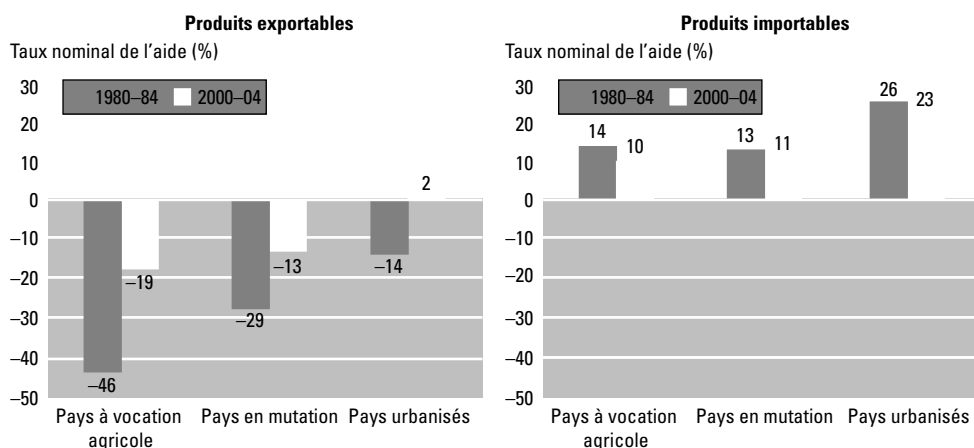
La réforme agraire peut permettre aux petits agriculteurs de pénétrer sur le marché, de réduire les inégalités dans la répartition des terres, d'accroître l'efficacité des activités et elle peut être organisée de manière à reconnaître les droits des femmes. La redistribution de terrains provenant de grands domaines sous-exploités pour permettre à des petits producteurs de s'installer peut donner de bons résultats si elle s'accompagne de réformes visant à assurer la compétitivité des bénéficiaires — objectif qui s'est révélé difficile à atteindre. L'Afrique du Sud et le Brésil ont recours à des subventions ciblées pour faciliter les réformes foncières basées sur le marché ; il importera de tirer les leçons de ces expériences nouvelles pour pouvoir, éventuellement, les répéter à plus grande échelle.

L'eau. L'accès à l'eau et à l'irrigation est un facteur déterminant de la productivité des sols et de la stabilité des rendements. La productivité des terres irriguées est plus du double de celle des terres consacrées à des cultures sèches. En Afrique subsaharienne, seulement 4 % des superficies exploitées sont irriguées, contre 39 % en Asie du Sud et 29 % en Asie de l'Est. Les changements climatiques ayant pour effet d'accroître les incertitudes qui caractérisent l'agriculture pluviale et de réduire le ruissellement des eaux provenant des glaciers, il sera de plus en plus essentiel d'investir dans le stockage de l'eau. Malgré la pénurie croissante d'eau et l'augmentation du coût des systèmes d'irrigation à grande

échelle, il existe de nombreuses possibilités d'accroître la productivité en rénovant les systèmes en place, en développant les petits systèmes d'irrigation et en intensifiant les activités de collecte de l'eau.

L'éducation. Si la terre et l'eau sont des actifs essentiels dans les espaces ruraux, l'éducation est souvent l'actif qui a le plus de valeur pour les populations rurales car elle leur permet de saisir des opportunités dans la nouvelle agriculture, d'obtenir un emploi qualifié, de lancer une entreprise dans le cadre de l'économie rurale non agricole et de migrer dans de bonnes conditions. Toutefois, les niveaux d'instruction sont généralement extrêmement faibles dans les zones rurales du monde entier : ils correspondent, en moyenne, à quatre années de scolarité pour les hommes adultes et à moins de trois années de scolarité pour les femmes adultes en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. L'amélioration de l'éducation de base s'effectue plus lentement dans les espaces ruraux que dans les espaces urbains. Lorsque la demande d'éducation des ménages ruraux est faible, il est possible de la stimuler en procédant à des transferts en espèces (comme au Bangladesh, au Brésil et au Mexique) qui sont subordonnés à l'assiduité scolaire. Toutefois, de plus en plus souvent, c'est surtout la qualité de l'éducation en milieu rural qui doit être améliorée, l'éducation s'entendant ici au sens large de manière à inclure les formations professionnelles qui peuvent fournir des compétences techniques et commerciales utiles dans le cadre de la nouvelle agriculture et de l'économie rurale non agricole.

La santé. Lorsque le VIH/SIDA et le paludisme sévissent de manière généralisée, le nombre élevé de cas de morbidité et de décès peut provoquer une réduction considérable de la productivité agricole et gravement compromettre les moyens d'existence. La majorité des personnes infectées par le VIH travaillent dans l'agriculture, et beaucoup pourrait être fait pour mieux adapter la politique agricole à cet égard, notamment en appuyant des ajustements permettant de faire face aux chocs au niveau de la main-d'œuvre et d'assurer la transmission du savoir aux orphelins. En Zambie, la diminution de la population a été particulièrement notable dans la catégorie des jeunes adultes ruraux : 19 % des ruraux de 15 à 24 ans en 1990, c'est-à-dire la classe d'âge la plus productive, avaient disparu en 2000. Toutefois, l'agriculture pose également des menaces pour la santé des populations rurales pauvres. L'irrigation peut accroître l'incidence du paludisme, et l'on

Figure 5 Les pays en développement imposent moins les produits agricoles exportables

Source : Anderson, à paraître.

Note : le taux nominal de l'aide mesure le rapport entre les prix à la production intérieure et les prix à la frontière, et prend aussi en compte les subventions intérieures au titre des facteurs de production.

estime que les empoisonnements par pesticides sont la cause de 355 000 décès chaque année. Les maladies zoonotiques, comme la grippe aviaire, qui se communiquent par la proximité des êtres humains et des animaux sont une menace croissante pour la santé humaine. L'amélioration de la coordination des programmes agricoles et sanitaires pourrait avoir des résultats très favorables pour la productivité et le bien-être.

Accroissement de la productivité et de la durabilité de la petite agriculture

L'amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la viabilité de la petite agriculture est le principal moyen de sortir de la pauvreté offert par une agriculture au service du développement. Que faudra-t-il faire pour y parvenir ? Un large éventail d'instruments d'intervention qui, pour la plupart doivent être employés de manière différente pour les petits producteurs commerciaux et pour les agriculteurs de subsistance, peuvent :

- améliorer les incitations par les prix et accroître la qualité et le volume des investissements publics (chapitre 4)
- améliorer le fonctionnement des marchés des produits (chapitres 5 et 6)
- élargir l'accès à des services financiers et réduire le degré d'exposition à des risques non assurés (chapitre 6)
- renforcer la performance des organisations de producteurs (chapitre 6)
- promouvoir l'innovation par le biais de la science et des technologies (chapitre 7)
- rendre l'agriculture plus durable et en faire une source de services environnementaux (chapitre 8).

Améliorer les incitations par les prix et accroître la qualité et le volume des investissements publics. De récentes réformes ont permis d'améliorer les incitations par les prix offerts aux producteurs agricoles des pays en développement, et ont réduit, sans toutefois les éliminer, les distorsions des politiques qui pénalisent de longue date l'agriculture. Entre les périodes 1980-84 et 2000-04, le taux net d'imposition de l'agriculture est tombé, en moyenne, de 28 % à 10 % dans les pays à vocation agricole et de 15 à 4 % dans les pays en mutation tandis que les pays urbanisés, qui faisaient l'objet d'une protection marginalement négative jouissent à présent d'une protection nette de 9 %. Toutefois, la faiblesse de la charge fiscale nette masque la coexistence de mesures de protection de produits importables et d'imposition de produits exportables (en particulier dans les pays à vocation agricole et en mutation) qui peuvent être notables dans les deux cas (figure 5). Les pays en développement disposent donc d'une marge de manœuvre considérable pour réaliser de nouveaux gains d'efficacité en réformant leurs propres politiques commerciales. La libéralisation des importations de denrées de base peut également avoir un effet favorable sur les populations pauvres car, bien souvent, la plus grande partie des pauvres, y compris les petits fermiers, sont des acheteurs nets de produits alimentaires. Toutefois, de nombreux vendeurs nets pauvres (qui forment parfois le groupe pauvre le plus important) se retrouveront perdants, et des programmes adaptés à la situation propre de chaque pays devront être formulés pour faciliter le passage aux nouvelles réalités du marché.

À l'opposé, l'appui aux producteurs dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'a guère baissé de manière globale. Cet appui est tombé de 37 % de la valeur du revenu brut agricole en 1986-88 à 30 % en 2003-05. L'appui directement lié aux prix des produits a diminué au profit d'autres formes d'aide engendrant moins de distorsions comme les transferts de liquidités « découplés » de la production, en particulier dans l'Union européenne (UE). Ces transferts n'ont toutefois pas toujours un effet neutre sur la production car ils réduisent l'aversion au risque (effet de patrimoine) et la variabilité des revenus agricoles (effet d'assurance), et permettent aux banques d'accorder aux agriculteurs des prêts qu'elles n'auraient pas effectués sans ces transferts.

Selon les estimations, une libéralisation totale des échanges aurait un impact relativement important sur le bien-être. L'abolition par les pays industriels de la protection dont ils jouissent actuellement se traduirait par des gains de revenu pour les pays en développement qui équivaldraient au quintuple des flux annuels d'aide au titre de l'agriculture. Cet impact ne se ferait toutefois pas sentir de la même manière pour tous les produits et dans tous les pays. Les estimations montrent que, dans l'hypothèse d'une libéralisation totale du commerce, les cours mondiaux des produits de base agricoles augmenteraient en moyenne de 5,5 % mais que cette hausse serait de 21 % pour le coton et de 15 % pour les graines oléagineuses. Ces chiffres sont particulièrement préoccupants pour les pays importateurs de produits alimentaires dont les ressources en devises sont très limitées, comme le Burundi, le Rwanda et le Niger. Les pays pauvres exportateurs de coton ou de graines oléagineuses, comme le Tchad, le Soudan, le Burkina Faso, le Mali et le Bénin en revanche y gagneraient. Les principaux bénéficiaires d'une telle libéralisation seraient, notamment, le Brésil, la Thaïlande et le Viet Nam.

Il importe de conclure le plus rapidement possible le cycle des négociations commerciales de Doha, en particulier pour éliminer les distorsions, comme celles engendrées par les subventions versées par les États-Unis au titre du coton, qui sont préjudiciables aux pays les plus pauvres. Il sera nécessaire d'adopter des mesures et des programmes complémentaires (y compris une aide à la facilitation des échanges) pour dédommager les perdants (programmes de transfert) et permettre aux petits agriculteurs de procéder à des ajustements rapides et équitables pour tirer parti des nouveaux avantages comparatifs

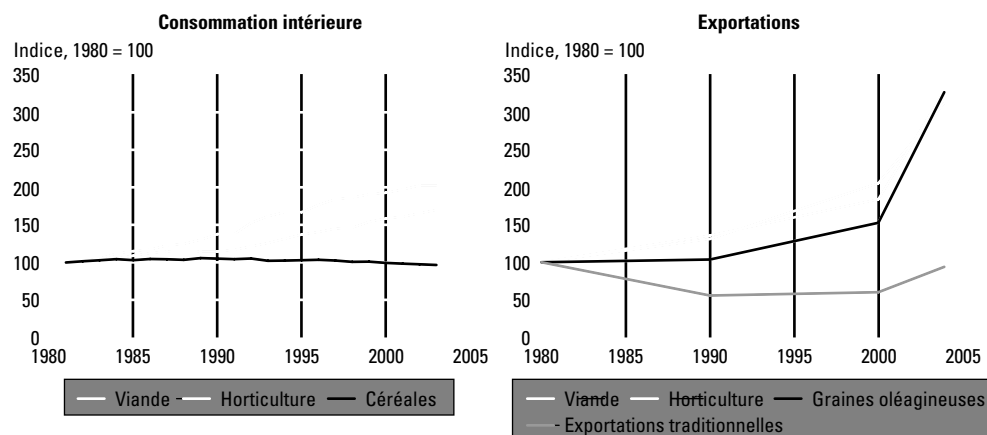
(investissements dans les biens publics et réformes institutionnelles).

L'économie politique déterminera le rythme et l'envergure des nouvelles mesures de réforme du commerce, des prix et des dépenses publiques. L'appartenance à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut contribuer à encourager des réformes, et les médias locaux peuvent exposer les coûts imposés aux contribuables et l'incidence inégale des gains. Dans certains cas, il peut être efficace de négocier des compromis ou d'adopter des mécanismes de dédommagement des perdants — comme cela été fait dans le cadre des réformes de la politique du riz au Japon, des mesures prises par l'Union européenne pour le sucre et des réformes réalisées dans le domaine des produits alimentaires de base par le Mexique dans les années 90. L'association de réformes agricoles nationales à un éventail plus large de mesures couvrant l'ensemble de l'économie peut accroître leurs chances de succès, comme on a pu l'observer dans de nombreux pays en développement dans les années 80 et 90 ; mais ces réformes sont souvent incomplètes pour l'agriculture. D'autres mesures de subvention, telles que la fourniture d'électricité gratuite aux fermiers indiens, restent au point mort dans l'attente de l'aboutissement de négociations entravées par des intérêts clientélistes, ce qui a un coût d'efficacité élevé et est préjudiciable à l'environnement.

Les réactions engendrées par l'amélioration des incitations par les prix dépendent des investissements publics consacrés à l'infrastructure des marchés, aux institutions et aux services d'appui. Il reste que les dépenses publiques sont souvent d'une piètre qualité qu'il importe de relever. Dans certains pays, les subventions non stratégiques représentent jusqu'à la moitié du budget de l'État pour l'agriculture. Pour pouvoir mobiliser un appui politique en faveur d'une meilleure utilisation des dépenses publiques dans le secteur agricole, il faudra commencer par fournir plus d'information au public, accroître la transparence des allocations budgétaires, et réaliser des études d'impact.

Améliorer le fonctionnement des marchés des produits et des intrants. Étant donné les profondes transformations structurelles des marchés agricoles et l'arrivée de puissants intervenants sur ces marchés, un problème crucial se pose qui consiste à accroître la participation des petits agriculteurs et à veiller que la croissance agricole puisse effectivement contribuer à faire reculer la pauvreté. Les options diffèrent selon les marchés.

Figure 6 La demande intérieure et la demande d'exportation de produits à forte valeur ajoutée des pays en développement augmentent rapidement



Source : <http://faostat.fao.org>, consulté en juin 2007, et <http://comtrade.un.or>

Les marchés des denrées alimentaires de base. Une réduction des coûts de transaction et des risques sur les marchés des denrées alimentaires peut promouvoir une accélération de la croissance et profiter aux populations pauvres. Outre les investissements dans l'infrastructure, certaines innovations sont prometteuses comme les bourses de produits de base, les systèmes de diffusion d'informations sur le marché par l'intermédiaire des radios rurales et des services de messages courts, les récépissés d'entrepôt et les instruments de gestion des risques fondés sur le marché.

L'un des problèmes les plus épineux qui se posent sur les marchés des denrées alimentaires consiste à déterminer comment gérer la volatilité des prix de produits de base sensibles sur le plan politique dans les pays où ils représentent une partie élevée des dépenses de consommation. Lorsqu'un produit de ce type est exportable, il peut être possible de négocier des contrats à terme sur le marché boursier pour gérer les risques au niveau des prix comme le font les pays ou les négociants d'Afrique australe qui opèrent sur la bourse de commerce sud-africaine. Il est également possible de faciliter la gestion des risques en ouvrant davantage les frontières et en encourageant le commerce privé, comme en témoignent les bons résultats donnés par la gestion des pénuries de riz à la suite des inondations au Bangladesh en 1998. Toutefois, la plupart des produits alimentaires de base cultivés dans les pays à vocation agricole ne sont qu'en partie échangeables, et de nombreux pays subissent de fréquents chocs climatiques gèrent des réserves céréalières nationales dans le but d'atténuer l'instabilité des prix — avec des résultats mitigés. Les agriculteurs et les consommateurs de nombreux pays à vocation agricole sont encore exposés à des risques élevés

associés à la volatilité des prix, et il continue d'être important, dans ces pays, de maintenir des filets de protection efficaces jusqu'à ce que les niveaux de revenus augmentent ou que la performance du marché s'améliore.

Les exportations de produits traditionnels. La longue évolution à la baisse des cours mondiaux du marché de produits d'exportation traditionnels comme le café et le coton menace les moyens d'existence de millions de producteurs. La réduction des taxes et la libéralisation des marchés d'exportation ont permis de relever les revenus dans de nombreux contextes. Toutefois, un nouveau rôle est dévolu aux pouvoirs publics sur ces marchés libéralisés, qui consiste notamment à réglementer des activités de commercialisation équitables et efficaces. On a pu observer, dans ces conditions, une augmentation des quantités produites et de la qualité, comme en Zambie où la production de coton a triplé. Il est aussi crucial d'accroître la productivité des exportations, ainsi qu'en témoignent les bons résultats récemment affichés par le Ghana pour le cacao. Des produits de meilleure qualité et un commerce équitable peuvent être la clé de nouveaux débouchés plus rémunérateurs pour certains petits producteurs.

Les marchés des produits à forte valeur ajoutée. Les petits agriculteurs peuvent aussi pénétrer dans une plus large mesure sur les marchés à forte valeur ajoutée, qu'ils soient mondiaux ou intérieurs, notamment dans le cadre de la révolution des supermarchés qui a lieu dans de nombreux pays. Les marchés de produits à forte valeur ajoutée pour la consommation intérieure sont les marchés agricoles qui se développent le plus rapidement dans la plupart des pays en développement,

où ils augmentent de 6 % à 7 % par an grâce, principalement, aux produits de l'élevage et à l'horticulture (figure 6). Les fruits et légumes frais et transformés, les poissons et les produits de la pêche, la viande, les noix, les épices et la floriculture constituent à présent 43 % des exportations agroalimentaires des pays en développement qui, en 2004, se sont chiffrées à environ 138 milliards de dollars. La part des ventes de détail de produits agricoles imputable aux supermarchés s'accroît parallèlement à l'augmentation des revenus — et atteint 60 % dans certains pays d'Amérique latine.

L'impact sur la pauvreté de l'expansion des marchés de produits à forte valeur ajoutée dépend de la façon dont la population rurale participe à ces marchés, qui peut être directe pour les producteurs (au Bangladesh, par exemple) ou indirecte, par le biais du marché du travail (comme au Chili). L'accroissement de la participation des petits producteurs est tributaire des infrastructures du marché, de l'amélioration des capacités techniques des agriculteurs, des instruments de gestion des risques et de la poursuite d'une action collective par l'intermédiaire d'associations de producteurs. Le respect des normes sanitaires et phytosanitaires rigoureuses exigées sur les marchés mondiaux soulève des difficultés encore plus importantes. Pour y parvenir, il est nécessaire que des efforts soient conjointement déployés par le secteur public et le secteur privé au niveau des politiques (législation sur l'innocuité des produits alimentaires), de la recherche (évaluation des risques, bonnes pratiques), de l'infrastructure (installations de traitement des exportations), et de la supervision (veille sanitaire).

Les marchés de facteurs de production. Les défaillances du marché, en particulier dans le cas des semences et des engrais, continuent d'être très fréquentes en Afrique subsaharienne en raison du niveau élevé des coûts de transaction et des risques et de l'existence d'économies d'échelle. Le faible taux d'utilisation d'engrais est, pour cette raison, l'un des principaux obstacles à l'augmentation de la productivité agricole dans cette région. Étant donné le regain d'intérêt porté au subventionnement des engrais, il importe de mettre l'accent sur la recherche de solutions durables aux défaillances de marché. Parmi les mesures propices qui peuvent être prises pour lancer les marchés de facteurs de production agricole figurent la fourniture ciblée de bons d'achat pour permettre aux agriculteurs d'acquérir des facteurs de production et stimuler la demande sur les marchés privés, et le financement de fonds de contrepartie pour couvrir certains coûts de démarrage associés à

l'entrée de distributeurs privés sur les marchés des facteurs de production.

Les subventions accordées au titre des facteurs de production agricole doivent, comme les autres subventions, être utilisées avec prudence car elles ont un coût d'opportunité élevé en termes de biens publics productifs et de dépenses sociales, et elles risquent d'être capturées par des intérêts politiques et d'être irréversibles. Toutefois, un recours judicieux aux subventions peut permettre de circonscrire les risques de l'adoption de nouvelles technologies pour les innovateurs et d'obtenir les économies d'échelle nécessaires sur les marchés pour réduire les prix des facteurs de production. Il importe que les subventions s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale d'amélioration de la productivité et que des mesures crédibles aient été formulées en vue de leur élimination future.

Élargir l'accès aux services financiers et réduire le degré d'exposition à des risques non assurés. Les contraintes financières continuent d'être un problème généralisé dans l'agriculture ; elles sont coûteuses, touchent les différents groupes de population de manière inéquitable et réduisent gravement l'aptitude des petits agriculteurs à soutenir la concurrence. Elles sont dues au fait que ces producteurs ne possèdent pas d'actifs qu'ils pourraient utiliser à titre de garantie (rationnement par le patrimoine) ou ne veulent pas offrir les actifs qu'ils possèdent en garantie parce qu'ils en ont absolument besoin pour assurer leur survie (rationnement par le risque). L'élimination des lignes de crédit spéciales ouvertes pour financer les activités agricoles dans le cadre de programmes publics ou par des banques d'État a créé de graves carences au niveau des services financiers, qui ne sont toujours pas comblées, pour l'essentiel, malgré de nombreuses innovations institutionnelles.

Les finances rurales. La révolution de la microfinance, qui donne accès au crédit sans garantie formelle, a permis à des millions de pauvres, des femmes surtout, d'emprunter mais le microcrédit ne couvre pas la plupart des activités agricoles à l'exception de celles qui ont un cycle court comme le petit élevage et l'horticulture. La gamme des produits financiers offerts aux ruraux pauvres s'est néanmoins élargie pour inclure l'épargne, les transferts monétaires, les services d'assurance et le crédit-bail. Par suite du développement des chaînes de valeur intégrées et de l'agriculture sous contrat, les opérations d'intermédiation financière par le biais d'agents interconnectés sont

devenues plus courantes. Les technologies de l'information réduisent les coûts de transaction et le coût des prêts dans les régions rurales, par exemple en permettant d'utiliser des cartes de crédit agricole pour acheter des facteurs de production ou de conclure une transaction bancaire au moyen d'un téléphone cellulaire. Les centrales des risques qui couvrent les institutions de microfinance et certaines des banques commerciales aident aussi les petits producteurs à exploiter la réputation qu'ils se sont faite en tant que microemprunteurs pour obtenir des prêts plus importants sur une base commerciale. Un grand nombre de ces innovations en sont encore au stade d'opérations pilote, et devront être évaluées puis reproduites à une plus grande échelle avant d'avoir un impact réel sur la compétitivité des petits agriculteurs.

La gestion des risques. L'exposition à des risques non couverts par une assurance — catastrophes naturelles, graves problèmes de santé, changements démographiques, volatilité des prix et réorientation de l'action publique — impose de lourds coûts d'efficacité et de bien-être aux ménages ruraux. Pour gérer ces risques, les fermiers doivent renoncer à poursuivre des activités susceptibles de générer des revenus plus élevés. Vendre des actifs pour survivre à un choc peut être très coûteux à long terme parce que la décapitalisation (vente en détresse de terres et d'animaux) a des effets irréversibles ou parce que l'acquisition de nouveaux biens de production agricole ne peut s'effectuer que très lentement. Par ailleurs, l'éducation et la santé des enfants peuvent être compromises à long terme lorsque ceux-ci doivent quitter l'école à la suite d'un choc ou

souffrent de malnutrition à un âge précoce, ce qui a pour effet de transférer la pauvreté de génération en génération.

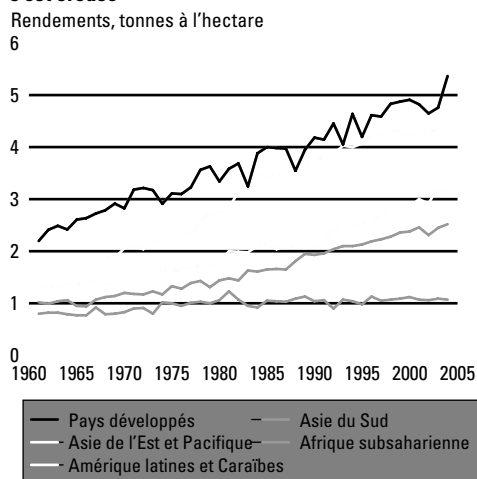
Malgré de multiples initiatives, il n'a guère été possible de réduire les risques non assurés dans le contexte de la petite agriculture. Les mécanismes d'assurance gérés par l'État se sont révélés dans l'ensemble inefficaces. Les systèmes d'assurances indicelles conçus pour couvrir les risques de sécheresse, qui sont maintenant utilisés sur une plus grande échelle dans le cadre d'initiatives privées, notamment en Inde, peuvent réduire les risques que courent les emprunteurs et les prêteurs et débloquer le crédit agricole. Il est toutefois peu probable que ces initiatives atteignent une masse critique à moins qu'elles ne bénéficient de subventions, ne serait-ce que pour couvrir le coût de leur lancement.

Renforcer la performance des organisations de producteurs.

La poursuite d'action collective par les associations de producteurs peut permettre à ces derniers de réduire leurs coûts de transaction sur le marché, d'avoir un certain pouvoir d'intervention sur celui-ci et d'être mieux représentés dans les forums politiques nationaux et internationaux. Pour les petits agriculteurs, l'appartenance à une association de producteurs est le seul moyen d'être compétitifs. Le nombre de ces associations et de leurs adhérents a augmenté avec une rapidité remarquable, souvent pour combler le vide laissé par le retrait de l'État des activités de commercialisation, de fourniture de facteurs de production et de crédit et pour profiter des ouvertures démocratiques qui permettent à la société civile d'avoir un plus large impact sur la gouvernance. Entre 1982 et 2002, le pourcentage de villages dotés d'associations de producteurs est passé de 8 % à 65 % au Sénégal et de 21 % à 91 % au Burkina Faso. En Inde, Indian Dairy Cooperatives Network compte 12,3 millions de membres, pour la plupart des ruraux sans terre et des femmes, qui produisent 22 % de l'approvisionnement total en lait du pays.

Malgré de nombreuses réussites, l'efficacité des associations de producteurs est souvent compromise par des restrictions juridiques, le manque de capacités administratives, la mainmise par les élites, l'exclusion des pauvres et le fait que l'État ne les considère pas comme de réels partenaires. Les bailleurs de fonds et les autorités peuvent avoir une contribution positive en ce domaine en facilitant l'application du droit d'organisation, la formation de leaders, et l'habilitation des membres opérant dans les conditions les plus précaires, en particulier les femmes et les jeunes agriculteurs. Il reste toutefois difficile de déterminer comment fournir cet appui

Figure 7 L'écart entre les rendements céréaliers en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions s'est creusé



aux organisations sans créer des relations de dépendance qui seront par la suite néfastes à la performance.

Promouvoir l'innovation par le biais de la science et des technologies. Le fossé du savoir se creuse entre les pays industriels et les pays en développement sous l'effet de la rapide augmentation de l'investissement privé dans la recherche et le développement (R&D). Si l'on prend en compte aussi bien les sources de financement publiques que privées, la part du PIB agricole représentée par les investissements dans la R&D agricole dans les pays en développement n'est que le neuvième de ce qu'elle est dans les pays industriels.

Pour réduire ce fossé, il importe de prendre des mesures pour donner la priorité à un accroissement massif des investissements dans la R&D. Les investissements internationaux et nationaux à ce titre ont été très rentables dans bien des cas, puisque le taux de rendement interne moyen calculé pour 700 projets de R&D évalués dans des pays en développement de toutes les régions est de 43 %. Toutefois, les défaillances des marchés et de la gouvernance aux niveaux mondial et national se sont soldées par un sous-investissement manifeste dans ce domaine et, de manière plus générale, dans les systèmes d'innovation, surtout dans les pays à vocation agricole. Si les investissements dans la R&D agricole ont triplé en Chine et en Inde au cours des 20 dernières années, ils n'ont augmenté que d'à peine un cinquième en Afrique subsaharienne (et ont même diminué dans la moitié des pays de la région)⁵. Les pays africains sont par ailleurs pénalisés par la spécificité de leurs caractéristiques agroécologiques, qui les empêche de profiter autant que d'autres régions de transferts internationaux de technologies et, pour nombre d'entre eux, par leur petite taille qui les empêche de réaliser des économies d'échelle dans la R&D agricole. La stagnation des rendements céréaliers en Afrique subsaharienne qui est allée de pair avec la faiblesse des investissements dans la R&D et celle des transferts internationaux de technologies s'est traduite par un accroissement de l'écart entre les rendements obtenus dans cette région et ceux affichés par le reste du monde (figure 7, page 15). Il est urgent, pour ces pays, que les investissements et la coopération régionale en matière de R&D s'accroissent très rapidement.

Le faible niveau des dépenses n'est qu'une partie du problème. De nombreux organismes publics de recherche se heurtent à de graves problèmes de leadership, de gestion et de financement auxquels il importe de s'attaquer au plus tôt. Mais les marchés de produits

de plus haute valeur offrent de nouvelles possibilités au secteur privé de promouvoir l'innovation dans la chaîne de valeur. Pour saisir ces opportunités, il est souvent nécessaire de forger des partenariats entre le secteur public, le secteur privé, les agriculteurs et la société civile au niveau du financement, de la conception et de l'adaptation des innovations. Maintenant que la gamme des options institutionnelles s'est élargie, il faudra déterminer plus précisément ce qui donne de bons résultats dans les différents contextes.

Un autre problème se pose qui consiste à réduire les écarts de revenus et de productivité entre les régions favorisées et les régions défavorisées. Ces dernières ont besoin de meilleures technologies pour gérer les sols, les ressources en eau et le bétail et pour établir des systèmes agricoles plus viables et durables, notamment en utilisant des variétés culturales plus résistantes aux organismes nuisibles, à la maladie et à la sécheresse. En employant des méthodes exploitant des processus biologiques et écologiques, il peut être possible de réduire le recours à des facteurs de production externes, et surtout à des produits chimiques agricoles. On peut citer à cet égard les pratiques culturales anti-érosives, les jachères améliorées, les cultures couvre-sol d'engrais vert, la conservation des sols et la lutte phytosanitaire fondée sur la biodiversité et la lutte biologique de préférence à l'emploi de pesticides. La plupart de ces technologies revêtant un intérêt différent selon le lieu, leur élaboration et leur adoption doit s'effectuer dans le cadre de démarches décentralisées et participatives, appuyées par une action collective des fermiers et des communautés.

Les progrès révolutionnaires effectués dans le domaine de la biotechnologie pourraient procurer d'importants avantages aux producteurs et aux consommateurs pauvres. Toutefois, les investissements actuels dans ce domaine, qui sont essentiellement le fait du secteur privé et qui sont régis par des intérêts commerciaux, ont un impact limité sur la productivité des petits producteurs du monde en développement — à l'exception des investissements dans le coton Bt en Chine et en Inde. La faiblesse des investissements publics dans les biotechnologies et la lenteur des progrès accomplis dans le domaine des réglementations face aux risques que ces nouvelles technologies peuvent poser sur le plan environnemental et alimentaire ont ralenti le développement d'organismes génétiquement modifiés (OGM) qui pourraient aider les populations pauvres. Les opportunités que pourraient offrir ces technologies ne seront pas saisies à moins que la communauté internationale de

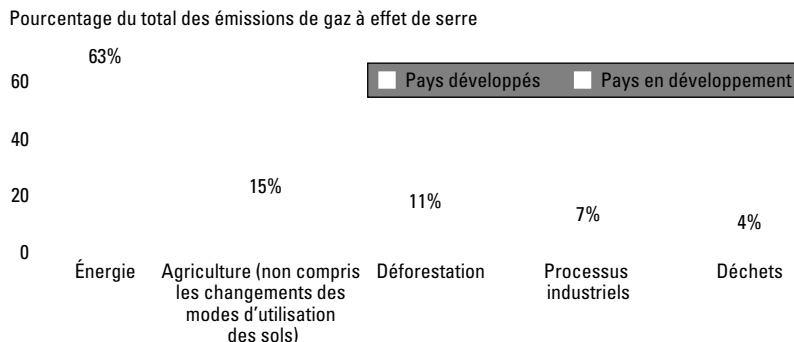
développement n'accroisse considérablement son appui aux pays intéressés.

Rendre l'agriculture plus durable et en faire une source de services environnementaux. L'empreinte écologique de l'agriculture est importante, mais il existe de nombreuses opportunités de la réduire. Depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, il est généralement reconnu que le programme environnemental est inséparable du programme, plus vaste, de l'agriculture au service du développement. Enfin, l'avenir de l'agriculture est inéluctablement lié à une meilleure gestion de la base de ressources naturelles dont elle dépend.

L'agriculture intensive comme l'agriculture extensive se heurtent à des problèmes environnementaux, bien que d'ordres différents. L'intensification des cultures a engendré des problèmes environnementaux qui tiennent à la réduction de la biodiversité, à une mauvaise gestion des eaux d'irrigation, à la pollution agrochimique et aux frais de santé et aux décès dus à des empoisonnements par pesticides. La révolution de l'élevage impose aussi des coûts, en particulier dans les régions à forte densité de population et dans les zones périurbaines, qui résultent de l'accumulation des déchets animaux et de la propagation de maladies épizootiques comme la grippe aviaire. Les régions défavorisées souffrent de la déforestation, de l'érosion des sols, de la désertification et de la dégradation des terres de pâturage et des bassins versants. Dans les hautes terres d'Afrique de l'Est, l'érosion des sols entraîne des pertes de productivité pouvant atteindre 2 à 3 % par an, en plus de ses effets externes comme la sédimentation des réservoirs.

La solution consiste non pas à ralentir le développement agricole mais à rechercher des systèmes de production plus durables et à accroître la fourniture de services environnementaux par l'agriculture. De nombreuses innovations technologiques et institutionnelles prometteuses peuvent accroître la viabilité de l'agriculture à un prix minimum en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. Les stratégies de gestion de l'eau dans les zones irriguées doivent améliorer la productivité de l'eau, satisfaire la demande de tous les utilisateurs (y compris l'environnement) et réduire la pollution de l'eau et l'extraction écologiquement non viable des ressources souterraines. Ces stratégies sont tributaires de l'élimination des incitations au gaspillage de l'eau, de la dévolution de la gestion des ressources en eau à des groupes de consommateurs locaux, de l'investissement dans de meilleures technologies et d'une réglementation plus efficace des externalités.

Figure 8 L'agriculture et la déforestation contribuent dans une large mesure aux émissions de gaz à effet de serre



Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2008, sur la base des données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, www.unfccc.int.

La décentralisation de la gestion de l'irrigation aura plus de chances de porter ses fruits si les cadres juridiques définissent clairement les rôles et les droits des groupes d'utilisateurs et si les capacités de gestion collective de l'irrigation s'accroissent.

Le recours à de meilleures technologies et à de meilleurs modes de gestion des facteurs de production agricole modernes peut également rendre l'agriculture pluviale plus viable sur le plan écologique. Les pratiques culturales anti-érosives (zero tillage) comptent parmi les grandes réussites des 20 dernières années dans le domaine agricole. Elles donnent de bons résultats dans le cadre de l'agriculture commerciale en Amérique latine, des systèmes de production blé-riz des petits producteurs d'Asie du sud, et au Ghana. Dans les régions défavorisées, les approches communautaires de la gestion des ressources naturelles, comme le programme de gestion des bassins versants dans la région turque de l'Anatolie de l'Est sont très prometteuses. Les données provenant d'une enquête menée dans 20 pays montrent qu'une participation active des femmes aux activités des organisations communautaires a pour effet d'accroître l'efficacité de la gestion des ressources naturelles et la capacité à résoudre les différends.

Pour pouvoir gérer durablement les ressources, il faut en premier lieu établir un cadre incitatif adapté. L'adoption généralisée de pratiques plus viables sur le plan écologique est souvent compromise parce que les politiques de prix et de subventionnement ne sont pas adaptées à la situation et que les externalités ne sont pas gérées. Il importe de renforcer les droits de propriété (par exemple dans les parcs agroforestiers du Niger) et de fournir des incitations de longue durée sous forme d'avantages extra-agricoles (comme l'octroi de dons de contrepartie pour la conservation des sols) pour promouvoir une bonne gestion des ressources naturelles dans les zones de

culture aussi bien intensive qu'extensive. Il faut réduire les incitations inappropriées qui encouragent l'extraction de ressources — comme le subventionnement de cultures consommant beaucoup d'eau qui exigent un pompage excessif des eaux souterraines.

Les réformes sont souvent délicates à mener sur le plan politique. Les progrès technologiques, comme ceux qui permettent de mesurer précisément les volumes d'arrosage (télédétection), l'amélioration de la qualité des services d'irrigation et le renforcement de l'obligation de rendre compte aux utilisateurs de l'eau peuvent avoir pour effet de générer un appui politique à des réformes jusque-là au point mort.

La rémunération des services environnementaux peut contribuer à remédier aux défaillances de marché au niveau de la gestion des externalités environnementales. La protection des bassins versants et des forêts sont sources de services environnementaux (eau de boisson salubre, alimentation régulière en eau des systèmes d'irrigation, piégeage du carbone, et protection de la biodiversité) dont la prestation devrait être rémunérée par le biais de paiements effectués par les bénéficiaires de ces services. Ce type de mécanisme génère de plus en plus d'intérêt, surtout en Amérique latine. Au Nicaragua, l'obligation de paiement a entraîné une réduction de plus de 50 % des superficies de pâturage dégradées ou consacrées à des cultures annuelles au profit du sylvo-pastoralisme, et cette conversion a été réalisée pour moitié par des producteurs pauvres. La certification écologique des produits permet également aux consommateurs de payer pour une gestion écologiquement durable, par exemple dans le cadre du commerce équitable ou de la culture du café sous ombrage.

Il est urgent de faire face aux changements climatiques. Les populations pauvres tributaires de l'agriculture sont les plus exposées aux changements climatiques. Le nombre croissant de mauvaises récoltes et de décès d'animaux d'élevage causent déjà de lourdes pertes économiques et compromettent la sécurité alimentaire dans différentes régions d'Afrique subsaharienne ; la situation s'aggravera considérablement au fur et à mesure du réchauffement de la planète. L'accroissement de la fréquence des épisodes de sécheresse et des pénuries d'eau pourraient dévaster de grandes parties des zones tropicales et entraver l'approvisionnement en eau d'irrigation et de boisson de communautés déjà pauvres et vulnérables. La communauté internationale doit sans plus attendre accroître l'envergure de l'appui qu'elle fournit pour

mettre les systèmes cultureux des populations pauvres à l'abri des variations climatiques en particulier en Afrique subsaharienne, dans les régions de l'Himalaya et dans les Andes. Conformément au principe du pollueur payeur, c'est aux pays riches qu'il incombe de dédommager les pauvres du coût de l'adaptation. Jusqu'à présent, les engagements pris à l'échelle mondiale pour financer les fonds d'adaptation existants sont restés sans commune mesure avec les besoins.

L'agriculture et la déforestation dans les pays en développement sont également d'importantes sources d'émissions de gaz à effet de serre : selon les estimations, elles contribuent pour 22 %, voire même jusqu'à 30 %, au total des émissions, et plus de la moitié de cette contribution résulte d'un processus de déforestation provoqué en grande partie par l'empiètement des cultures sur les zones forestières (13 millions d'hectares sont déboisés chaque année à l'échelle mondiale) (figure 8, page 17)⁶. Les mécanismes d'échange de droits d'émissions — surtout si leur portée est élargie de manière à inclure l'octroi de financements au titre des déboisements évités et du piégeage de carbone dans le sol (par exemple grâce aux pratiques culturelles anti-érosives) — offrent d'importantes perspectives encore inexploitées de réduire les émissions associées aux changements des modes d'utilisation des sols dans l'agriculture. Certaines améliorations apportées aux pratiques de gestion des terres et de l'élevage (par exemple, les pratiques anti-érosives et l'agroforesterie) permettent souvent de gagner sur tous les tableaux : une fois les investissements initiaux effectués, elles peuvent déboucher sur des systèmes agricoles plus productifs et plus viables sur le plan écologique.

Les biocarburants — sources d'opportunités et de défis. La production de biocarburants, encouragée par le coût élevé de l'énergie, offre de nouvelles opportunités prometteuses d'atténuer les changements climatiques et de créer de vastes débouchés pour l'agriculture. Toutefois, seul un petit nombre des programmes actuels de biocarburants sont viables sur le plan économique, et beaucoup posent des risques sur le plan social (augmentation des prix des denrées alimentaires) et environnemental (déforestation). Jusqu'à présent, la production de biocarburants des pays industrialisés s'est développée grâce à la forte protection tarifaire de ces produits et au versement d'importantes subventions. De telles mesures sont préjudiciables aux pays en développement qui sont, ou pourraient devenir, des producteurs efficaces pour de nouveaux marchés d'exportation rentables. Les consommateurs pauvres payent aussi les produits alimentaires

de base plus cher parce que les cours des céréales sur les marchés mondiaux augmentent sous l'effet direct de la réaffectation des céréales à la production de biocarburants ou sous l'effet indirect de la reconversion des terres et, partant, de la réduction des superficies consacrées à la production alimentaire.

Le Brésil est le producteur de biocarburants le plus important et le plus efficace en raison du faible coût de sa production de canne à sucre. Mais il est probable que peu d'autres pays en développement pourront produire efficacement des biocarburants en l'état actuel des technologies. Les politiques adoptées dans le domaine des biocarburants doivent donner lieu à la formulation de réglementations ou de systèmes de certification pour atténuer l'impact de l'empreinte écologique de la production de ces produits, qui pourrait être importante. Il faudra accroître les investissements publics et privés dans la recherche pour concevoir des processus de production plus efficaces et plus durables faisant appel à des produits autres que des denrées alimentaires de base.

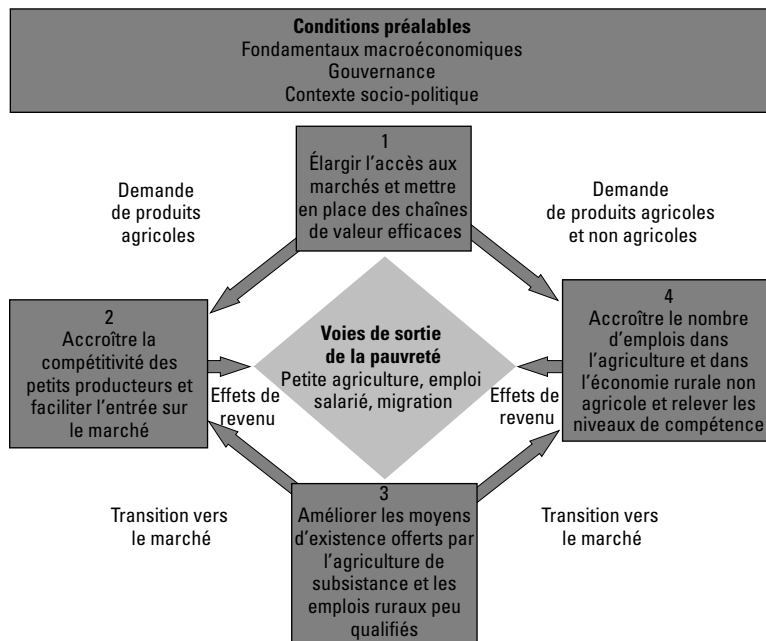
Au-delà des activités agricoles : une économie rurale dynamique et les compétences nécessaires pour en faire partie

La création d'emplois ruraux. Étant donné la rapidité de la croissance démographique rurale et la faiblesse du taux d'accroissement des emplois agricoles, la création d'emplois dans les espaces ruraux pose un défi considérable qui ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. Entre 45 % et 60 % des actifs ruraux sont employés en tant que main-d'œuvre agricole ou dans le cadre de l'économie rurale non agricole en Asie et en Amérique latine. Ce n'est qu'en Afrique subsaharienne que l'activité agricole pour compte propre reste le mode d'activité dominant des actifs ruraux, en particulier pour les femmes. Mais cette région sera, elle aussi, confrontée au problème de l'emploi rural par suite de la rapide croissance démographique rurale et de la diminution des superficies des fermes.

Le marché du travail rural offre des possibilités d'emploi aux populations rurales dans le cadre de la nouvelle agriculture et du secteur rural non agricole. Les opportunités sont toutefois meilleures pour les individus qualifiés de sorte que les femmes, qui sont moins instruites, se trouvent en position de faiblesse. Quant à la migration, elle peut permettre à des travailleurs qualifiés et bien préparés de progresser le long de l'échelle des revenus ou bien ne contribuer qu'à déplacer la pauvreté de l'espace rural à l'espace urbain.

L'action que doivent mener en priorité les pouvoirs publics consistera à créer

Figure 9 Les quatre objectifs du plan d'action pour une agriculture au service du développement forment un losange

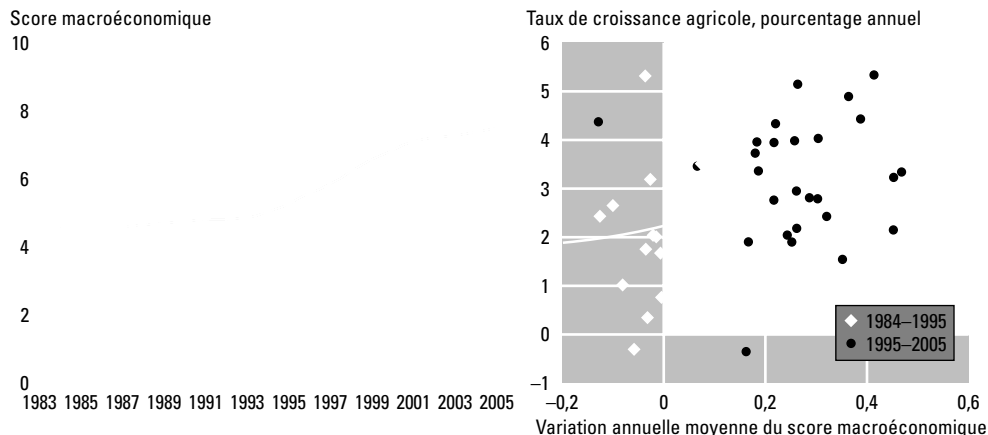


Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2008.

plus d'emplois dans l'agriculture et dans l'économie rurale non agricole. Une économie rurale non agricole dynamique se caractérise fondamentalement par une agriculture en rapide expansion et un bon climat de l'investissement. Il est absolument essentiel d'établir des liens entre l'économie locale et des marchés plus vastes en réduisant les coûts de transaction, en investissant dans les infrastructures et en offrant des services commerciaux et des informations sur le marché. Les grappes d'entreprises à vocation agricole — formées par des entreprises d'une même région coordonnant leurs activités pour fournir leurs services sur une base concurrentielle à des marchés dynamiques — obtiennent de bons résultats, comme en témoignent les activités axées sur les exportations non traditionnelles dans la vallée de San Francisco au Brésil et la production laitière au Pérou et en Équateur.

Le problème fondamental consiste à aider les populations rurales à accéder à des emplois mieux rémunérés. Il faudra mettre en place des réglementations du travail qui permettront de faire passer une plus grande proportion des travailleurs ruraux dans le secteur formel et d'éliminer la discrimination entre les hommes et les femmes. Il est possible d'améliorer le niveau d'instruction, les compétences et l'esprit d'entreprise — en donnant aux parents les incitations nécessaires pour qu'ils assurent une meilleure éducation à leurs enfants, en améliorant la qualité des écoles et en offrant

Figure 10 En Afrique subsaharienne, la croissance agricole s'est accélérée parallèlement à l'amélioration des conditions macroéconomiques



Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2008, sur la base du International Country Risk Guide, <http://icrgonline.com>

Note : le score macroéconomique est la moyenne des scores relatifs à l'équilibre budgétaire, l'inflation et la stabilité du taux de change. Chaque point représente un pays.

des opportunités d'éducation adaptées aux marchés du travail émergents.

La fourniture de filets de sécurité. Il est possible d'accroître l'efficacité et le bien-être en accordant une aide sociale aux groupes de populations chroniquement ou temporairement pauvres. Les gains d'efficacité peuvent résulter d'un abaissement du coût de la gestion des risques et d'une diminution du risque de décapitalisation à la suite de chocs. L'amélioration du bien-être tient, quant à elle, à l'aide fournie aux populations chroniquement pauvres sous forme d'aide alimentaire ou de transferts monétaires. Au Brésil, en Afrique du Sud et dans la plupart des pays d'Europe et d'Asie centrale, les caisses de retraite rurales non contributives assurent une protection aux personnes âgées, permettent de transférer plus tôt les terres aux générations suivantes et soulagent les personnes ayant un emploi du fardeau financier que constitue le soutien aux personnes âgées. Ces mesures se sont avérées avoir des retombées positives importantes sur l'état de santé et le niveau d'instruction des petits-enfants des bénéficiaires des caisses de retraite.

Les filets de sécurité comme les programmes combinant aide sociale et travail garanti et l'aide alimentaire ou les paiements en espèces ont également une fonction d'assurance en ce sens qu'ils protègent les plus vulnérables en cas de choc. Ces programmes doivent être organisés de manière à ne pas compromettre le fonctionnement du marché local du travail et de l'économie alimentaire, et à ne pas inciter les bénéficiaires à ne pas travailler, mais au contraire à faire parvenir une aide à ceux qui en ont le plus besoin « juste à temps ».

Par suite de la réorientation des programmes gouvernementaux et des bailleurs de fonds observée au cours des 20 dernières années qui privilégie l'octroi de transferts en tant qu'instruments de la réduction de la pauvreté, et l'attention croissante accordée à l'évaluation d'impact, l'on sait beaucoup mieux aujourd'hui comment cibler et calibrer ces programmes pour en accroître l'efficacité.

Pour poursuivre un plan d'action afin de mettre l'agriculture au service du développement, un pays doit nécessairement définir ce qu'il lui faut réaliser et la manière de le faire. Pour déterminer ce qu'il faut faire, il lui faut replacer l'action publique dans un cadre défini par le comportement des agents — les producteurs et leurs organisations, la participation du secteur privé dans les chaînes de valeur, et l'État. Pour avoir les moyens d'y parvenir, il faut une gouvernance efficace qui permet de mobiliser l'appui politique et les capacités d'exécution requises, dans ce cas encore compte tenu du comportement des agents — l'État, la société civile, le secteur privé, les bailleurs de fonds et les institutions mondiales.

La définition d'un plan d'action pour une agriculture au service du développement

Ouverture et élargissement des voies de sortie de la pauvreté. Les ménages ruraux poursuivent un ensemble d'activités agricoles et non agricoles qui leur permet d'exploiter

les différentes compétences de leurs membres et de diversifier leurs risques. Il existe diverses portes de sortie de la pauvreté, à savoir la petite agriculture, l'emploi salarié dans l'agriculture, l'emploi salarié ou l'emploi pour compte propre dans le cadre de l'économie rurale non agricole et le départ des espaces ruraux. Ou encore une combinaison de ces différentes possibilités. Les disparités dans l'accès aux actifs et les contraintes à la mobilité entre hommes et femmes sont d'importants facteurs déterminants des voies de sorties qui peuvent être empruntées.

Pour que l'agriculture puisse plus efficacement appuyer une croissance durable et réduire la pauvreté, il faut, au départ, un climat socio-politique favorable, une gouvernance adéquate et de solides fondamentaux macroéconomiques. Il faut ensuite définir, pour chaque catégorie de pays, un programme axé sur une combinaison de quatre grands objectifs — représenté par le losange de l'action publique (figure 9, page 19) :

- *Premier objectif* : élargir l'accès aux marchés et mettre en place des chaînes de valeur efficaces
- *Deuxième objectif* : accroître la compétitivité des petits producteurs et faciliter l'entrée sur le marché
- *Troisième objectif* : améliorer les moyens d'existence offerts par l'agriculture de subsistance et les emplois ruraux peu qualifiés
- *Quatrième objectif* : accroître le nombre d'emplois dans l'agriculture et dans l'économie rurale non agricole, et relever les niveaux de compétence.

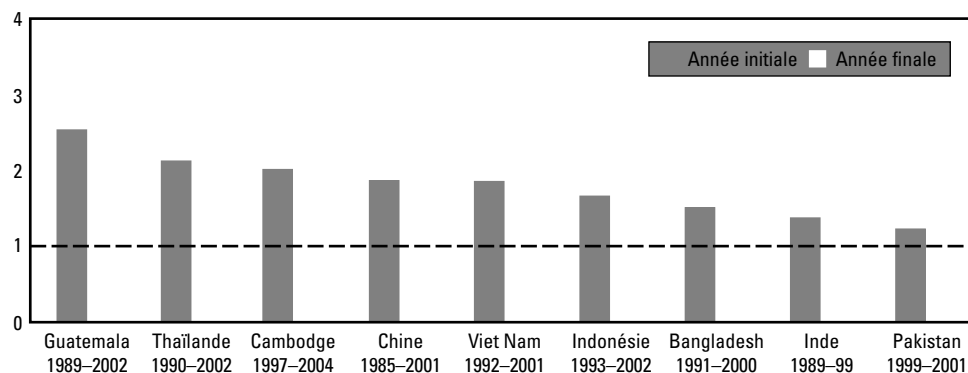
Un pays souhaitant mettre l'agriculture au service de son développement devra

formuler un programme présentant les caractéristiques suivantes :

- *Les conditions préalables sont remplies.* Il faut que la paix sociale règne, que la gouvernance soit satisfaisante et que les fondamentaux macroéconomiques soient solides, sans quoi il ne sera possible de mettre en œuvre efficacement que des parties très limitées d'un programme agricole. Or ces conditions préalables n'étaient souvent pas remplies dans les pays à vocation agricole jusqu'au milieu des années 90, en particulier en Afrique subsaharienne.
- *Tous les objectifs sont pris en compte.* Le programme cible les quatre objectifs du losange dans des proportions qui sont fonction du contexte national, et il précise les indicateurs qui permettront de suivre et d'évaluer les progrès en direction de chaque objectif de l'action publique.
- *Les programmes sont différenciés.* Les programmes diffèrent selon les catégories de pays, étant donné les différentes priorités et conditions structurelles dans les trois mondes agricoles. Les programmes doivent également être adaptés plus précisément aux conditions propres à chaque pays pour devenir une stratégie agricole nationale bénéficiant d'une large participation des parties prenantes.
- *Les programmes sont durables.* Les programmes doivent être écologiquement durables de manière à non seulement réduire l'empreinte écologique de l'agriculture mais aussi promouvoir une future expansion agricole.
- *Les mesures préconisées sont faisables.* Pour pouvoir être mis en œuvre et avoir un impact sensible, les politiques et les programmes doivent être faisables sur le

Figure 11 Les disparités entre les revenus urbains et ruraux s'accroissent dans la plupart des pays en mutation

Revenu médian rural/revenu médian urbain



Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2008, à partir d'enquêtes auprès des ménages représentatives sur le plan national.

plan politique, réalisables avec les capacités administratives existantes et avoir un coût financier abordable.

Pour les pays à vocation agricole : assurer la croissance et la sécurité alimentaire. Les pays d'Afrique subsaharienne comptent plus de 80 % des ruraux des pays à vocation agricole. Dans ces pays, qui se caractérisent par le caractère souvent non échangeable de leurs denrées alimentaires et par l'avantage comparatif qu'ils détiennent dans les secteurs primaires, ce sont les gains de productivité agricole qui doivent servir de base à la croissance économique nationale et être l'instrument de la réduction de la pauvreté des masses et de la sécurité alimentaire. Les pouvoirs publics et la communauté internationale ont donc un défi considérable à relever, mais il n'est guère d'autre possibilité que de réussir dans cette entreprise, et de nouvelles opportunités permettent de se montrer optimiste.

Dans un contexte défini par l'amélioration des conditions macroéconomiques et une évolution favorable des cours des produits de base en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 90 (figure 10, page 20), la croissance agricole s'est accélérée pour passer de 2,3 % par an dans les années 80 à 3,8 % entre 2001 et 2005. La pauvreté rurale a commencé à reculer dans les régions en expansion — mais la rapide croissance démographique a absorbé une grande partie des gains réalisés de sorte que le taux de croissance agricole par habitant n'a augmenté que de 1,5 %. Il est maintenant possible d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté mais il faudra pour cela de la détermination, des compétences et des ressources.

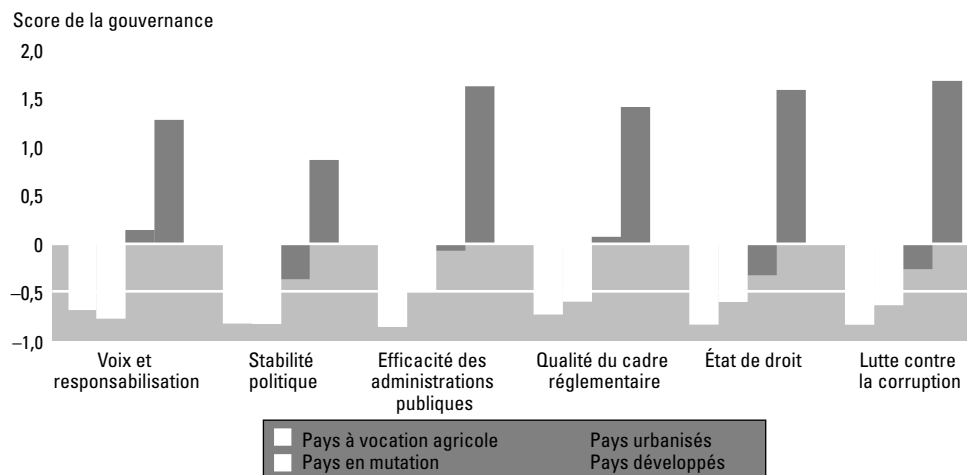
Étant donné la diversité des conditions qui règnent dans la région, l'Afrique subsaharienne compte un grand nombre de systèmes de culture et de nombreux types de denrées alimentaires de base, de sorte que l'augmentation de la productivité devra suivre une trajectoire extrêmement différente de celle observée en Asie⁷. Bien que cette diversité complique la mise au point de nouvelles technologies, elle offre de nombreuses opportunités d'innovation. La dépendance à l'égard de la hauteur des précipitations et de leur calendrier se traduit par une plus grande vulnérabilité aux chocs climatiques et limite le recours à des technologies connues pour améliorer les rendements. Toutefois, il existe des possibilités considérables, à ce jour inexploitées, de stocker l'eau et de l'utiliser de manière plus efficace. Les pays de petite taille et sans accès à la mer ne peuvent pas, seuls, réaliser les économies d'échelle nécessaires sur les marchés des produits et dans le domaine de la recherche et

de la formation, de sorte qu'il est important de promouvoir l'intégration régionale. La faible densité de population, qui accroît le coût de la fourniture de services d'infrastructure, et les pertes de ressources humaines dues au VIH/SIDA sont également des obstacles.

Le programme pour l'Afrique subsaharienne consiste à accélérer la croissance en améliorant la compétitivité des petits producteurs dans les zones ayant un potentiel moyen et fort, qui affichent les rendements à l'investissement les plus élevés, tout en veillant aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire des agriculteurs de subsistance. Pour mettre l'agriculture en marche, il faut améliorer l'accès aux marchés et mettre en place des chaînes de commercialisation modernes. Il faut révolutionner la productivité surtout des cultures de base des petits exploitants, mais aussi des produits d'exportation traditionnels et non traditionnels. Il faut procéder à des investissements à long terme dans la gestion des sols et de l'eau pour accroître la capacité d'adaptation des systèmes de culture, en particulier pour les fermiers pratiquant une agriculture de subsistance dans des régions isolées et dans des conditions risquées. Et il faut tabler sur la croissance agricole pour lancer une économie rurale non agricole produisant des biens et services pour le marché intérieur. Le programme doit prêter attention au rôle souvent prédominant des femmes dans les activités agricoles, de transformation de produits agricoles et de commerce sur les marchés locaux.

Le plan d'action pour mettre l'agriculture au service du développement doit comporter quatre éléments distincts dans le contexte subsaharien. Premièrement, il importe de suivre une démarche plurisectorielle pour exploiter les synergies entre les technologies (semences, engrais, races animales), une gestion durable des ressources en eau et du sol, les services institutionnels (vulgarisation, assurances, services financiers), et la valorisation des ressources humaines (éducation, santé) — autant d'éléments qui sont liés au développement du marché. Deuxièmement, les mesures visant à promouvoir l'expansion agricole doivent être prises sur une base décentralisée de manière à être adaptées aux conditions locales. Des approches communautaires, par exemple, devront être poursuivies, dans le cadre desquelles les femmes, qui constituent la majorité des agriculteurs de la région, joueront un rôle prépondérant. Troisièmement, il est nécessaire de coordonner les programmes entre les pays de manière à élargir la taille du marché et de réaliser des économies d'échelle dans des services tels que la R&D. Quatrièmement,

Figure 12 Les pays à vocation agricole et les pays en mutation affichent de faibles scores en matière de gouvernance



Source : Kaufmann, Kraay et Mastruzzi 2006.

les programmes doivent donner la priorité à la conservation des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques pour soutenir la croissance.

Pour pouvoir mener à bien ce programme, il faut que les pays opèrent dans des conditions de stabilité macroéconomique, poursuivent des politiques d'amélioration des incitations à la production et au commerce, et accroissent considérablement leurs investissements publics — en particulier dans les infrastructures, les routes et les télécommunications pour faciliter l'accès au marché, et dans la R&D pour prendre en compte les besoins associés aux cultures et aux agroécologies propres à l'Afrique, ainsi que le propose le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Le récent essor de l'agriculture subsaharienne a tenu à l'amélioration des incitations par les prix engendrée par des réformes macroéconomiques et sectorielles et l'augmentation des cours des produits de base. Maintenant que les gains immédiats des réformes des prix se sont matérialisés dans bien des pays, la croissance devra provenir dans une plus large mesure d'une augmentation de la productivité. Les pouvoirs publics, le secteur privé et les bailleurs de fonds sont actuellement plus disposés à investir dans l'agriculture subsaharienne : une opportunité existe qu'il ne faut pas manquer de saisir.

Pour les pays en mutation : réduire les disparités entre les revenus ruraux et les revenus urbains et faire reculer la pauvreté rurale. Dans les pays en mutation, qui comptent 600 millions de ruraux pauvres et 2,2 milliards d'habitants dans leurs espaces ruraux, les secteurs non agricoles affichent une croissance sans égale

dans le reste du monde. Le plan d'action pour mettre l'agriculture au service du développement vise essentiellement à réduire les disparités entre les revenus ruraux et les revenus urbains et à faire reculer la pauvreté rurale tout en évitant de tomber dans le piège des subventions et de la protection, problèmes face auxquels les réponses restent, à ce jour, très insuffisantes (figure 11, page 21). Les pouvoirs politiques accordant une attention croissante à l'élargissement des disparités de revenu, de fortes pressions s'exercent en faveur d'une meilleure utilisation de la capacité de l'agriculture à promouvoir le développement⁸.

Dans ces pays, l'agriculture est presque exclusivement le fait de petits producteurs. La superficie des fermes diminue rapidement sous l'effet de pressions démographiques persistantes, au point que les producteurs qui n'ont pas la possibilité de compléter leurs revenus en exerçant des activités non agricoles peuvent ne plus être en mesure d'assurer leur subsistance. L'accès aux ressources en eau fait l'objet d'une concurrence intense par suite de l'augmentation des besoins des espaces urbains et de la dégradation de la qualité des eaux de ruissellement. Face à l'augmentation des revenus non agricoles, des pressions sont exercées pour qu'il soit remédié aux disparités entre les revenus urbains et ruraux par le versement de subventions, ce qui crée un conflit d'usage des ressources budgétaires qui a un coût d'opportunité très élevé en termes de fourniture de biens publics et de satisfaction des besoins fondamentaux des populations rurales. D'un autre côté, remédier aux disparités des revenus en protégeant les importations aurait pour effet d'accroître

le coût des denrées alimentaires des très nombreux consommateurs pauvres qui sont des acheteurs nets d'aliments.

En raison des pressions démographiques et des contraintes de superficies, le programme établi pour les pays en mutation doit mobiliser simultanément tous les moyens de sortir de la pauvreté : l'exploitation agricole, l'emploi dans l'agriculture et dans l'économie rurale non agricole, et la migration. Il existe de réelles possibilités de conforter les revenus ruraux et d'éviter de tomber dans le piège des mesures de subvention-protection à condition de pouvoir mobiliser l'appui politique nécessaire à cette fin. La rapide expansion de marchés de produits à forte valeur ajoutée — en particulier l'horticulture, le petit élevage, les poissons et les produits laitiers — offre une opportunité de diversifier les systèmes agricoles et de développer une petite agriculture compétitive et à forte intensité de main-d'œuvre. Les marchés d'exportation des produits non traditionnels sont également accessibles parce que les pays en mutation jouissent d'un avantage comparatif dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre et de gestion. De nombreux pays affichent des taux de pauvreté élevés dans leurs régions défavorisées qui ont besoin de meilleures infrastructures et de technologies adaptées.

Pour lutter contre le chômage rural, il importe de poursuivre un objectif supplémentaire qui consiste à promouvoir un secteur rural non agricole dynamique dans les villes secondaires, qui sont à la jonction de l'économie agricole et de l'économie urbaine. La Chine a délocalisé ses industries dans des villes rurales et a donc diversifié les sources des revenus ruraux, en suivant une démarche que pourraient imiter d'autres pays en mutation. Dans tous les pays de cette catégorie, il faut accélérer le rythme des transferts de main-d'œuvre vers les secteurs dynamiques de l'économie en effectuant des investissements considérables dans les qualifications de la génération actuelle et de la suivante. Face aux profondes transformations qu'implique cette restructuration, il est nécessaire que des programmes assurent une protection sociale efficace aux ménages pour permettre à ces derniers d'assumer les risques posés par la poursuite de meilleures options. L'apport de solutions fructueuses au problème de disparités dans les pays en mutation pourrait entraîner une réduction considérable à la pauvreté mondiale.

Pour les pays urbanisés : relier les petits producteurs aux marchés alimentaires modernes et fournir de bons emplois. L'objectif global pour ces pays consiste à exploiter la rapide expansion des marchés

alimentaires intérieurs modernes et l'essor des sous-secteurs agricoles pour nettement réduire les dernières poches de pauvreté rurale, qui sont tenaces et profondes. Les pays urbanisés, qui comptent 32 millions de ruraux pauvres — représentant 39 % de la population totale pauvre de ces pays — connaissent actuellement la révolution des supermarchés dans le commerce alimentaire de détail. Pour les petits producteurs, il est très difficile de soutenir la concurrence au niveau de l'approvisionnement des supermarchés car il faut respecter des normes rigoureuses et réaliser des économies d'échelle au niveau des livraisons, ce qui exige des associations de producteurs efficaces⁹. Les inégalités foncières, exceptionnellement importantes en Amérique latine, font également obstacle à la participation des petits producteurs.

Élargir l'accès des petits producteurs aux actifs, et surtout à la terre, et leur permettre de se faire mieux entendre au sein de sociétés inégalitaires pourraient permettre d'accroître la taille et la compétitivité du secteur des petits exploitants. Au-delà de l'agriculture, l'aménagement du territoire vise à promouvoir l'emploi local en établissant des liens entre les exploitations agricoles et l'agroindustrie rurale ; il faudra mieux comprendre les tenants et les aboutissants des expériences menées avant de les répéter sur une plus grande échelle. L'expansion de l'agriculture contribuera de manière particulièrement importante à améliorer le bien-être dans les poches de pauvreté qui existent dans certaines régions jouissant d'un bon potentiel agricole. Dans les autres régions, il pourra être préférable d'opérer une sortie progressive de l'agriculture et de privilégier l'offre de services environnementaux. Les agriculteurs de subsistance devront néanmoins continuer de tirer une partie de leurs moyens d'existence de l'agriculture pendant encore de nombreuses années.

Mise en œuvre d'un plan d'action pour mettre l'agriculture au service du développement

Le plan d'action pour mettre l'agriculture au service du développement se heurte à deux grands problèmes au niveau de l'exécution. Le premier consiste à gérer l'économie politique des mesures agricoles conçues pour remédier aux distorsions engendrées par l'action publique, au sous-investissement et aux investissements injustifiés. Le deuxième consiste à renforcer la gouvernance en vue de l'exécution des politiques agricoles, en particulier dans les pays à vocation agricole et en mutation où la gouvernance a un score très faible (figure 12, page 23).

C'est en grande partie parce qu'une attention insuffisante a été portée à ces problèmes d'économie politique et de gouvernance que plusieurs des grandes recommandations du *Rapport sur le développement dans le monde* 1982 sur l'agriculture n'ont pas été intégralement appliquées, notamment la libéralisation du commerce, l'augmentation des investissements dans l'infrastructure et dans la R&D en Afrique, et l'amélioration de la prestation des services de santé et d'éducation aux populations rurales.

L'avenir est plus propice à une agriculture au service du développement. Les perspectives sont plus souriantes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 1982. Les distorsions négatives des politiques macroéconomiques à l'encontre de l'agriculture ont diminué grâce à la poursuite de réformes économiques de plus grande envergure. L'agriculture devrait bénéficier d'autres réformes générales de la gouvernance qui ont maintenant une haute priorité, comme la décentralisation et la réforme de la gestion du secteur public. Il est vrai que les réformes visant spécifiquement à mettre l'agriculture au service du développement n'ont pas encore été mises en œuvre de manière généralisée.

Il semble également que l'économie politique évolue en faveur de l'agriculture et du développement rural. Les organisations de la société civile rurale et le secteur privé opérant dans les chaînes de valeur agricoles ont plus de poids politique qu'en 1982. Les processus de démocratisation et de prise de décision participatifs offrent aux petits agriculteurs et aux ruraux pauvres davantage de possibilités de se faire entendre auprès des responsables politiques. Le secteur privé agroindustriel est devenu plus dynamique, en particulier dans les pays en mutation et urbanisés. De nouveaux et puissants intervenants se sont introduits dans les chaînes de valeur agricoles, qui ont un intérêt économique à promouvoir un secteur agricole dynamique et prospère et qui sont en mesure d'influencer les affaires politiques. Il est vrai que, à elle seules, ces conditions plus favorables ne permettent pas de garantir que l'agriculture jouera un rôle plus profitable au service du développement — il faut aussi que les petits producteurs puissent se faire entendre au niveau des politiques, et que les responsables de l'action publique et les bailleurs de fonds saisissent les nouvelles opportunités qui s'offrent.

De nouveaux rôles pour l'État. Les défaillances de marché sont nombreuses, surtout dans les pays à vocation agricole, et il est nécessaire que l'action publique permette d'obtenir les résultats sociaux souhaitables. L'État doit contribuer au développement des marchés —

en fournissant des biens publics essentiels, en améliorant le climat de l'investissement pour le secteur privé — ainsi qu'à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles en offrant des incitations et en assignant des droits de propriété.

Il importe au plus tôt que l'État renforce ses capacités pour assumer ces nouveaux rôles de coordination entre secteurs et travaille en partenariat avec le secteur privé et la société civile pour pouvoir mettre en œuvre le plan d'action pour une agriculture au service du développement. Dans la plupart des pays, les ministères de l'Agriculture doivent procéder à de profondes réformes pour redéfinir leur rôle et se doter de nouvelles capacités. De nouveaux modèles commencent à apparaître. L'Ouganda a ouvert la voie en sous-traitant les services de conseil agricole et en permettant aux associations de producteurs d'intervenir dans l'attribution des marchés.

Le renforcement de la société civile et de la démocratie. Le « tiers secteur » — c'est-à-dire les communautés, les associations de producteurs et autres organisations de parties prenantes, et les organisations non-gouvernementales (ONG) — peut accroître la représentation des ruraux pauvres et, ce faisant, la gouvernance. Les associations de producteurs peuvent donner du poids politique aux petits exploitants et tenir les décideurs et les organismes d'exécution comptables de leurs actions en participant à la formulation des politiques agricoles, en assurant le suivi du budget et en collaborant à l'exécution des politiques. Au Sénégal, le *Conseil national de concertation et de coopération des ruraux*, organisation faitière d'associations de producteurs, participe activement à la formulation et à l'exécution des politiques et des stratégies agricoles nationales. La liberté d'association, la liberté de la presse et les investissements dans le capital social des associations rurales, y compris les organisations féminines, revêtent de l'importance pour ces stratégies d'amélioration de la gouvernance au niveau de la demande.

Un ensemble de services centralisés et décentralisés. En rapprochant le gouvernement des ruraux, la décentralisation offre la possibilité de prendre en compte les aspects locaux et hétérogènes de l'agriculture, en particulier pour la vulgarisation. Il ne faudrait pas, toutefois, que tous les services agricoles soient décentralisés car certains, comme la recherche scientifique et la surveillance des maladies animales, peuvent donner lieu à d'importantes économies d'échelle. Il importe, au niveau des institutions

décentralisées, d'empêcher la mainmise par les élites locales et l'exclusion sociale souvent observées dans les sociétés agraires. En Inde, l'attribution systématique de certains sièges à des femmes dans les conseils locaux a permis de mieux cibler les investissements publics sur des besoins particuliers de la population féminine. Ailleurs, il a été possible de réduire la corruption grâce à des systèmes de suivi communautaires et des audits des administrations publiques dont les résultats sont diffusés par les médias, et grâce à l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour tenir des dossiers et échanger des informations.

Le développement piloté par la communauté peut permettre d'exploiter le potentiel des communautés rurales — leur savoir local, leur créativité et leur capital social. La décentralisation et le développement piloté par la communauté contribuent généralement à promouvoir un plan d'action échelonné pour une agriculture au service du développement, commençant par les services de base et les biens publics, puis passant aux activités génératrices de revenus une fois que les besoins les plus élémentaires ont été satisfaits. Le développement territorial peut faciliter la gestion des projets économiques sur une plus grande échelle que ne le permet le développement piloté par la communauté.

L'amélioration de l'efficacité des bailleurs de fonds. Dans les pays à vocation agricole, les bailleurs de fonds ont une influence extraordinaire. Dans 24 pays d'Afrique subsaharienne, les contributions des bailleurs représentent au moins 28 % des dépenses de développement agricole — elles dépassent même 80 % dans certains pays. Les stratégies agricoles pilotées par les pays et les stratégies de réduction de la pauvreté de plus vaste portée fournissent un cadre qui permet aux bailleurs de fonds d'aligner leur appui au secteur agricole et de coordonner leurs actions entre eux en se fondant sur les systèmes de dépenses publiques et de passation de marché pour assurer l'exécution du programme. Au niveau régional, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine établit les priorités pour assurer la coordination des investissements des bailleurs de fonds. Bien que ces efforts nationaux et régionaux constituent les cadres institutionnels de l'appui des bailleurs à l'agriculture, les progrès sont restés lents au niveau de l'exécution.

La réforme des institutions mondiales. Le plan d'action pour l'agriculture au service du développement ne pourra pas être poursuivi en l'absence d'engagement internationaux

plus importants et de meilleure qualité. Les objectifs primordiaux pour le XXI^e siècle — éliminer la faim et la pauvreté, préserver l'environnement, assurer la sécurité et gérer la santé mondiale — ne pourront pas être atteints sans l'agriculture. Le programme agricole global comporte une multiplicité de facettes : l'établissement de règles équitables pour le commerce international, la conclusion d'accords sur les normes des produits et les droits de propriété intellectuelle, la fourniture de nouvelles technologies qui profitent aux populations pauvres, la lutte contre les externalités négatives comme les maladies animales, la protection de la biodiversité mondiale, l'atténuation de l'impact des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.

Les institutions mondiales créées au XX^e siècle pour traiter des questions agricoles ont une mission strictement sectorielle de sorte que, malgré leurs nombreux accomplissements, elles sont mal équipées pour faire face aux programmes interconnectés et plurisectoriels actuels. Il sera nécessaire de procéder à des réformes institutionnelles et d'innover pour faciliter une coordination accrue entre les organismes internationaux et entre ceux-ci et les nouveaux acteurs sur la scène mondiale, notamment la société civile, le secteur des entreprises et les organisations philanthropiques.

Pour exécuter le programme mondial, il faudra avoir recours à tout un ensemble de modalités institutionnelles. Les institutions spécialisées, comme le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et le Fonds international de développement agricole peuvent prendre des engagements et fournir leur appui à long terme en améliorant leur efficacité et en coordonnant mieux leurs actions entre elles. Des réseaux intersectoriels spécialisés dans un domaine précis peuvent permettre de répondre rapidement à tous les cas d'urgence, par exemple pour lutter contre la grippe aviaire, et de saisir de nouvelles opportunités, comme la biofortification des aliments par le biais de cultures fortifiées par des micronutriments. Dans d'autres cas, il peut être plus efficace de prendre systématiquement en compte les priorités mondiales, comme l'adaptation aux changements climatiques, dans le cadre de l'accroissement de l'aide des bailleurs de fonds à l'agriculture. La poursuite du programme mondial de l'agriculture au service du développement n'est pas uniquement affaire d'intérêt propre, qui est très vaste dans le contexte de la mondialisation, elle aussi affaire de justice et d'équité entre le monde

développé et le monde en développement et entre la génération actuelle et les générations futures.

Et maintenant ? Comment passer à l'action

Si le monde est déterminé à réduire la pauvreté et à assurer une croissance durable, il lui faut exploiter les capacités de l'agriculture à promouvoir le développement. Il n'existe toutefois pas de remède miracle. Mettre l'agriculture au service du développement est un processus complexe. Il exige de vastes consultations au niveau national, pour adapter les programmes et définir les stratégies d'exécution. Il exige une action concertée entre le secteur agricole et les autres secteurs et avec les intervenants au niveau local, national et mondial. Il exige le renforcement des capacités des petits producteurs et de leurs associations, des agroentreprises privées et de l'État. Il exige des institutions capables d'aider l'agriculture à promouvoir le développement

ainsi que des technologies permettant une utilisation durable des ressources naturelles. Et il exige la mobilisation d'un appui politique, de compétences et de ressources.

Les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds s'accordent de plus en plus à reconnaître que l'agriculture doit avoir une place plus prépondérante dans le programme de développement, que ce soit pour entraîner la croissance dans les pays à vocation agricole ou pour réduire la pauvreté rurale et mener à bien le programme environnemental dans les autres pays. Étant donné l'intérêt accru qui est actuellement porté à la réalisation d'investissements dans l'agriculture et les nouvelles opportunités de succès il est permis d'espérer que les plans d'action pour une agriculture au service du développement iront de l'avant. Il ne faudrait pas laisser échapper cette occasion car, si ces efforts sont couronnés de succès, d'importants progrès seront faits en direction des objectifs de développement pour le Millénaire et au-delà.

1. Les derniers chiffres sur la pauvreté rurale dans le monde se rapportent à 2002.
2. Banque mondiale 1982.
3. Dans la plupart du monde en développement, la catégorie des petits producteurs est définie de manière à inclure les agriculteurs exploitant une ferme d'une superficie maximale de 2 hectares.
4. Hayami 2005.
5. Pardey et al. 2006.
6. La meilleure estimation de la contribution aux émissions des changements de mode d'occupation des sols (essentiellement la déforestation) s'établit à 20 %, l'intervalle de variation probable allant de 10 % à 30 % (Watson et al. 2000).
7. Staatz et Dembele 2007.
8. Vyas 2007.
9. Reardon et Berdegú 2006.

Anderson, Kym, directeur de publication. À paraître, *Distortions to Agricultural Incentives: A Global Perspective*. Londres et Washington : Palgrave Macmillan et Banque mondiale.

Banque mondiale. 1982. *World Development Report 1982: Agriculture and Economic Development*. (Rapport sur le développement dans le monde 1982 : Agriculture et développement économique) New York: Oxford University Press.

———. 2006. *World Development Indicators*. Washington : Banque mondiale.

Fan, Shenggen, directeur de publication. À paraître. *Public Expenditures, Growth, and Poverty in Developing Countries: Issues, Methods and Findings*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.

Hayami, Yujiro. 2005. « An Emerging Agriculture Problem in High-Performing Asian Economies. » Étude présentée à la cinquième Conférence de Asian Society of Agricultural Economists (Allocution du Président), Zahedan, Iran, 29 août.

Kaufmann, Daniel, Aart Kraay, et Massimo Mastruzzi. 2006. *Governance Matters V: Aggregate and Individual Governance Indicators for 1996–2005*. Washington : Banque mondiale.

Ligon, Ethan, et Elisabeth Sadoulet. 2007. « Estimating the Effects of Aggregate Agricultural Growth on the Distribution of Expenditures. » Document de référence préparé pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

Pardey, Philip G., Nienke M. Beintema, Steven Dehmer, et Stanley Wood. 2006. *Agricultural Research: A Growing Global Divide?* Food Policy Report 17. Washington : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

Ravallion, Martin, Shaohua Chen, et Prem Sangraula. 2007. « New Evidence on the Urbanization of Global Poverty. » Document de référence préparé pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

Reardon, Thomas, et Julio A. Berdegú. 2006. « The Retail-Led Transformation of Agrifood Systems and Its Implications for Development Policies. » Document de référence préparé pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

Rosegrant, Mark W., Siwa Msangi, Timothy Sulser, et Claudia Ringler. 2007. « Future Scenarios for Agriculture: Plausible Futures to 2030 and Key Trends in Agricultural Growth. » Document de référence préparé pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

Staatz, John, et Niama Nango Dembele. 2007. « Agriculture for Development in Sub-Saharan Africa. » Document de référence préparé pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

Vyas, Vijay Shanker. 2007. « Marginalized Sections of Indian Agriculture: The Forgotten Millions. » Institute of Development Studies, Jaipur, Rajasthan, Inde.

Watson, Robert T., Ian R. Noble, Bert Bolin, N. H. Ravindranath, David J. Verardo, et David J. Dokken. 2000. *IPCC Special Report on Land Use, Land-Use Change and Forestry*. Genève : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Peut être consulté en ligne à http://www.grida.no/climate/ipcc/land_use/index.htm.

ORDERING INFORMATION

World Development Report 2008: Agriculture for Development

TITLE	STOCK #	PRICE*	QTY	TOTAL
World Development Report 2008: Agriculture for Development				
Paperback. October 2007. ISBN 978-0-8213-6807-7.	D16807	US\$26		
Hardcover. October 2007. ISBN 978-0-8213-6808-4.	D16808	US\$50		

* Geographic discounts apply - up to 75% in some countries. Please visit <http://publications.worldbank.org/discounts> for more information

** Shipping and Handling charges within the US are US\$8.00 per order. If a purchase order is used, actual shipping will be charged. Outside of the US, customers have the option to choose between non-trackable airmail delivery (US\$7.00 per order plus US\$6.00 per item) and trackable couriered airmail delivery (US\$16.50 per order plus US\$8 per item).

Subtotal

Shipping & Handling**

Total US\$

PAYMENT METHOD

Orders from individuals must be accompanied by payment or credit card information. Credit cards accepted only for orders addressed to the World Bank. Check with your local distributor about acceptable credit cards. Please do not send cash.

(Please print)

Name _____

Title _____

Organization _____

Address _____

City _____

State _____ Zip/Postal Code _____

Country _____

Phone _____

Fax _____

E-mail _____

Charge my: American Express Mastercard Visa

Card no. _____

Expiration date ____ / ____

Name _____
(as it appears on the card)

Signature _____
(required for all credit card charges)

Check no. _____ in the amount of \$ _____ is enclosed. When ordering directly from the World Bank, make check payable in U.S. funds only drawn on a U.S. bank to: The World Bank. Please send your check with your order.

Institutional customers in the U.S. only:

Bill me. Please include purchase order.

To Order:

World Bank Publications

www.worldbank.org/publications

By mail: P.O. Box 960, Herndon, VA 20172-0960, USA

By phone: +1-703-661-1580 or 800-645-7247

By fax: +1-703-661-1501

Questions? E-mail us at books@worldbank.org

SOURCE CODE
OWDR08



WORLD BANK
Publications

The reference of choice on development

